VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 1 JUIN 1920 — NUMERO 31

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McDermot
Téléphone - Garry 4264-4265

Question ouvrière et socialisme

Que nos catholiques doivent rejeter les doctrines socialistes au sujet de la propriété, nous l'avons montré dans notre article de la semaine dernière en nous servant de l'enseignement du Pape dans son encyclique *"Rerum Novarum"*. C'est un enseignement infaillible, car le Pape y parle ici comme docteur et pasteur de l'Eglise universelle.

L'oubli de cet enseignement est non seulement une erreur de doctrine, mais un danger pour la vie économique des nations. Toute erreur, réduite en pratique, doit avoir des résultats fatals.

La Russie est à faire l'essai des doctrines socialistes et communistes, et le moins que nous puissions dire, c'est que la réalité est loin de répondre aux mirages dorés que les doctrinaires du socialisme ont fait briller aux yeux avides des foules assoiffées de jouissance.

La presse de Montréal donnait dernièrement des nouvelles de Moscou; elles sont empruntées aux journaux qui ont jusqu'ici poussé de l'avant la propagande bolcheviste. Voici ce qu'on y dit, en substance:

Dans la république prolétarienne par excellence, la classe devenue dominante et possédante, le prolétariat, meurt de faim, malgré sa situation privilégiée. Il meurt, et l'on peut ajouter, il est presque mort; la presse soviétiste est formelle sur ce point.

La ration maxima de l'ouvrier *"mangeur de première catégorie"*, suivant l'expression soviétiste consacrée, celle qui lui assure ses cartes alimentaires, est évaluée par *"La vie économique"* à 30—50% de calories indispensables à la subsistance d'un adulte. Le diner, dit *"communiste"*, servi dans un réfectoire collectif, et les cent grammes de pain couleur de cirage dévorés à domicile, sont impuissants à fournir davantage. Pour satisfaire sa faim, l'ouvrier doit se procurer le supplément de nourriture indispensable sur le *marché libre*.

Car, si paradoxal que ce soit, le marché libre existe encore en plein royaume communiste; chassé à coups de décrets, le commerce revient au galop, et, vaincus par les implacables réalités économiques, les commissaires laissent faire et laissent passer; mieux encore, ils collaborent clandestinement à l'irrésistible vague de spéculation déchainée en Russie par les restrictions économiques.

Le prix élevé des denrées expliquent pourquoi, dans un pays qui se pique le premier d'avoir réalisé le rêve industriel de Karl Marx, le prolétariat, artisan même de la révolution, a diminué de dix fois au bout de 28 mois d'expériences communistes.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII avait prévu ces bouleversements sociaux. Ils devaient sortir des doctrines erronées du communisme aussi naturellement que les effets suivent d'une cause. Ecoutons ce que disait le Pape en 1891:

"Mais en dehors de l'injustice de leur système, on n'en voit que trop toutes les funestes conséquences: la perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude de tous les citoyens, la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes; le talent et l'habileté privés de leurs stimulants et, comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans leur source; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère."

En Russie, au témoignage des organes soviétistes eux-mêmes, on en est rendu au pain couleur de cirage, et encore pas autant qu'il en faut pour apaiser la faim.

De la coupe aux lèvres il y a parfois loin; des rêves de socialiste à la réalité il y a l'immensité qui ne sera jamais franchie.

La loi divine et la loi naturelle ont encore du bon, même pour garnir une table convenablement.

LE 22 JUIN

Trois semaines nous séparent du Congrès de l'Association d'Education. C'est peu, mais cependant assez pour permettre de le bien préparer et de le rendre fructueux.

L'Association d'Education ne fait guère de bruit: elle poursuit modestement, — presque dans l'oubli, — son oeuvre de défense nationale et de construction française. En cela, elle tranche sur toutes les organisation de défense que nous avions connues... et accouchées en de sonores paroles. Le travail caché, qui ne s'affiche point, n'est pas à dédaigner. Il est à la charpente de tout ce qui est solide et durable. Il n'est point créateur d'enthousiasmes, mais il fait oeuvre, oeuvre fortement assise et que n'emportera pas le moindre assaut. Malheureusement, il court risque de n'être point compris et est souvent l'objet d'amères critiques. L'Association d'Education n'y a point échappé. Elle a subi des blâmes: on s'est, en certains milieux, enquis si l'Exécutif travaillait.

Au récent congrès, intime, familial, dont l'entrée avait été interdite à la presse, (nous espérons qu'il en sera encore de même), l'Exécutif a, sans tapage, sans vaines paroles, sobrement, avec une noble modestie, dit ce qu'il avait fait. Les congressistes se déclarèrent satisfaits et renouvelèrent à l'Exécutif l'expression de leur confiance.

Depuis l'Exécutif a inlassablement poursuivi sa tâche. De nouveau il convoque ceux qui lui ont délégué leurs pouvoirs. Ce sera les 22 juin et 23 juin. La première réunion aura lieu le 22, dans la soirée. Le lendemain, dans l'avant-midi, les congressistes tiendront une seconde réunion. Dans l'après-midi du 23 se fera l'élection des comités de l'Exécutif.

Juillet nous apportera probablement les élections provinciales. C'est un peu partout le branle-bas. A bon droit, — et nous les en félicitons, — nos amis s'intéressent à l'élection qui vient. Cependant il ne faut point qu'elle leur fasse oublier le Congrès de l'Association d'Education. Sans faire fi de la politique, nous n'hésitons pas à affirmer que là n'est point le salut pour nous. C'est dans l'Association d'Education, dans cette cohésion de nos forces sur le terrain de la défense et de l'action, dans ce corps discipliné, né du sacrifice et du dévouement, maintenu par du sacrifice et du dévouement et qui ne vivra que dans l'exacte mesure où il reposera sur du sacrifice et du dévouement, c'est dans cet organe de lutte défensive et offensive, disons-nous, qu'est le salut. Ne l'oublions pas. Avec de modestes ressources et de bonnes volontés, l'Association d'Education a déjà beaucoup fait. Un coin du voile a été levé au dernier congrès: un autre le sera à celui-ci.

S'il est bon de connaitre l'effort de l'Exécutif, il ne l'est pas moins de savoir ce que cet Exécutif attend de nous. Il nous le dira aux séances des 22 et 23 juin. D'ici là, il s'agit de s'organiser et de nommer des délégués au congrès. Aucun groupe français, quelque petit soit-il, n'a droit de s'abstenir. Le faire, c'est en quelque sorte abdiquer. Qu'on se mette à l'oeuvre, qu'on se hâte. A peine trois semaines nous séparent du congrès.

François Veuillot

Lettre de Paris

Caillaux.—La condamnation d'une politique

J'ai attendu quelques jours avant de rédiger cette correspondance. J'avais l'intention de vous entretenir, cette fois, du procès Caillaux. Il s'est prolongé au-delà des prévisions générales. Il vient seulement de se terminer. Que faut-il en conclure?

S'il ne s'agissait que du procès d'un homme, quelque place que cet homme ait occupée dans le gouvernement de la France, il ne mériterait point de longs commentaires. Mais cette affaire dépasse l'individu qu'elle concerne. Elle constitue le procès d'une politique.

Le procès d'une politique! Est-ce à dire que les adversaires de M. Caillaux aient voulu, en frappant l'ancien président du Conseil, atteindre les pratiques et les idées que celui-ci défendit au pouvoir et dans l'Opposition? Non pas! Mais ce sont les partisans et les amis de M. Caillaux lui-même qui, par les arguments qu'ils ont présentés pour sa défense et par les protestations dont ils accompagnent sa chute, attachent un caractère politique à sa condamnation.

Ils prétendent l'ériger en victime d'une machination "réactionnaire" et en représentant d'un parti de combat, d'une société, ou du moins, d'une organisation nouvelle. Les fureurs et les amertumes que provoquent, chez eux, les peines prononcées contre lui, sont soulignées par des manifestations diverses qui en aggravent singulièrement la signification.

Reprenons l'histoire de ce procès, pour être en mesure d'en apprécier le dénouement.

* * *

M. Caillaux, dévoré d'orgueil et d'ambition, entra dans la politique, il y a quelque vingt ans, comme ministre du Maréchal de MacMahon. Son nom le désignait, à première vue, comme un conservateur rallié à la République. Mais, quelques mois à peine après son élection, le jeune parlementaire, en dépit de son âge et de son inexpérience politique, se vit appelé au gouvernement. Waldeck-Rousseau, nommé président du Conseil, ayant quelque peine à former son ministère et sachant que M. Caillaux avait appartenu à l'administration des finances, le mit brusquement à la tête des services dont il était naguère un des employés.

Cette élévation inattendue fut, pour M. Caillaux, le commencement de la fortune et la cause première de la chute. La faveur dont il était l'objet le confirma dans la haute opinion qu'il avait de lui-même et surexcita ses visées ambitieuses. D'un autre côté, la politique dont il devenait l'un des agents le précipita vers les partis extrêmes. Espérant trouver le pouvoir dans les rangs du parti radical, le collaborateur de l'homme d'Etat qui allait constituer le fameux Bloc et préparer le combisme, se lança de plus en plus à gauche.

Entrainé dans cette voie, poussé par son caractère entreprenant et dominateur, appuyé en même temps sur une grosse fortune, dépourvu de scrupules, M. Caillaux devint peu à peu l'un des personnages en vue, puis le chef incontesté, des radicaux les plus audacieux et les plus impatients. Vint le jour où cette situation le fit appeler à la présidence du Conseil.

M. Caillaux, parvenu à ce faîte, eut alors la présomption d'avoir, en [illegible] choses, sa politique [illegible] diminuer, jouer au dictateur. Il ne lui suffisait point d'administrer les finances de l'Etat et d'élaborer de profondes et téméraires réformes sociales. Il voulait encore, par-dessus la tête du ministre des Affaires étrangères, régler à sa fantaisie les plus graves questions internationales.

C'est là que, non content d'employer des méthodes de diplomatie personnelle et suspecte, il commit la lourde erreur qui devait le perdre. Agissant avec une singulière ignorance du sentiment national, il se tourna vers l'Allemagne. Par des envoyés secrets et louches, il entreprit avec Berlin des négociations furtives, qui devaient aboutir à la cession d'une partie du Congo, prélude d'un accord plus intime avec nos vainqueurs de 1871, avec nos ennemis acharnés.

On n'a pas oublié la surprise douloureuse et indignée qui souleva la France, à la brusque révélation de ce traité humiliant. Les Chambres le ratifièrent, mais la mort dans l'âme, et parce qu'elles jugeaient qu'elles ne pouvaient le répudier sans ouvrir un conflit dangereux. Mais, dès lors, la position de M. Caillaux devenait chancelante et sa personnalité antipathique.

Toutefois, il restait, par sa valeur personnelle et son imperturbable audace, l'homme des partis avancés. Il devenait d'autant plus solidement leur espoir et leur chef que, se sentant lui-même impossible en dehors d'eux, il adoptait leurs revendications les plus extrêmes et les soutenait de toute sa puissance financière. Et c'est dans ces conditions que, peu de temps encore avant la guerre, il prit place une fois de plus au gouvernement.

Cette fois, il ne devait pas s'y maintenir. Il allait être forcé d'en descendre, avec fracas. On se souvient de cette aventure dramatique. Les oppositions violentes et profondes que M. Caillaux avait soulevées se traduisirent par une vigoureuse campagne, armée d'arguments formidables. Le plus actif meneur de cette lutte était M. Calmette, directeur du *Figaro*. M. Caillaux se débattait furieusement contre l'assaut de ce journaliste intrépide et documenté. Il ne parvenait pas à l'abattre. Ce fut Mme Caillaux qui s'en chargea; elle abattit M. Calmette... à coup de revolver. Mais ses balles, en même temps qu'elles tuaient l'adversaire du ministre, brisaient la carrière ministérielle de M. Caillaux.

Celui-ci était encore sous le coup de cet événement, et le scandaleux acquittement de la meurtrière par le jury égaré venait d'aggraver l'impopularité et le discrédit du personnage, quand la guerre éclata.

* * *

Quelle était alors, la position de M. Caillaux?

Il apparaissait, à l'opinion de l'immense majorité des Français, d'abord comme le représentant d'un parti dont les aveuglements et les incohérences nous avaient affaiblis à l'heure même où nous aurions eu besoin d'être forts, ensuite comme l'ami de nos pires ennemis. Il était donc doublement suspect. Il fut, sans doute, le premier à le comprendre. Il dut sentir que son rôle était momentanément fini, peut-être même définitivement.

Une telle constatation devait l'exaspérer. Elle l'exaspéra jusqu'à la folie.

M. Caillaux n'avait plus qu'un moyen de se remetrte à flot et de remonter son pouvoir.

C'était la victoire de l'Allemagne.

Si la France faiblissait, si elle semblait sur le point d'être vaincue, l'ancien négociateur du traité du Congo serait tout désigné pour obtenir de l'Allemagne les conditions les moins dures. Il serait l'homme de la paix. On serait trop heureux de courir à lui.

M. Caillaux, depuis longtemps admirateur de la force allemande, crut-il sincèrement que la France ne serait pas en mesure de repousser l'envahisseur, — ou bien son intérêt personnel l'entraina-t-il à se forger cette conviction? C'est un problème difficile à résoudre. Quoi qu'il en soit, dès les premiers mois de la guerre, au cours de cette mission qu'il s'était fait donner au Brézil, — étant manifestement honni par l'opinion française, — il se prépara à l'éventualité de la défaite. Il rechercha des relations allemandes et, de retour en France, il s'entoura d'éléments suspects, révolutionnaires, antimilitaristes.

Lorsqu'après deux ans et plus de guerre immobile, la victoire finale, que nous avions tenue pour certaine au lendemain de la Marne, parut s'éloigner de plus en plus et sembla même, à beaucoup, compromise, M. Caillaux put croire que son heure était venue, qu'elle allait sonner. Ce fut l'époque des intrigues en Italie; ce fut aussi le commencement des campagnes défaitistes en France.

On sait que cette campagne défaitiste, par sa gravité même et par les conséquences désastreuses qu'elle pouvait entrainer, provoqua une violente réaction du sentiment national. L'année 1917, dont les premiers mois avaient été si sombres, s'acheva dans l'espérance. L'ennemi intérieur fut terrassé; le complice qu'il avait jusque dans le ministère fut abattu; les principaux traitres se virent démasqués et poursuivis.

M. Clemenceau avait été l'un des plus efficaces artisans de cette campagne salutaire. Il en reçut la récompense; ou plutôt, il fut mis à même de la continuer jusqu'au bout; M. Poincaré l'appela au pouvoir, avec le mandat de gagner la guerre.

Pour gagner la guerre, il fallait non seulement galvaniser le front, mais, encore, nettoyer la France elle-même de tous les miasmes délétères.

Or, Malvy, renversé et mis en accusation; les comparses obscurs de la trahison, emprisonnés ou fusillés, restait encore un homme dangereux, un homme qui pourrait, si la fortune nationale venait à chanceler encore, ameuter les lassitudes et les angoisses contre le gouvernement. Cet homme, c'était M. Caillaux. Ses intrigues et ses tendances étaient connues; mais, malgré tout, son envergure politique, la place qu'il avait tenue dans l'Etat, les sympathies inavouées mais tenaces, qu'il gardait dans une Cahmbre, élue en majorité par ses soins et ses secours, son audace même et son habileté, tout semblait le mettre à l'abri et comme au-dessus de la dépression. M. Clemenceau eut le courage de le poursuivre et de le faire arrêter. Il contraignit la Chambre à sanctionner cet acte d'énergie, ce geste sauveur. L'obstacle intérieur était écarté; le président du Conseil pouvait se donner, tout entier et sans crainte, à la guerre.

Telle fut la raison de l'emprisonnement de M. Caillaux, dès le début de l'an 1918, de l'année triomphale. Ce fut une mesure de salut national. La France le comprit de la sorte et, d'une acclamation unanime, approuva M. Clémenceau.

Juridiquement, quel était le motif des poursuites? L'ancien président du Conseil était-il convaincu de trahison, dans l'acception formelle et légale du mot? Non! La preuve irréfutable, la preuve juridique n'existait pas. Mais, ce qui était déjà démontré, ce qui était incontestable, c'est que M. Caillaux avait entretenu des relations suspectes, d'une part avec des agents de l'ennemi, d'autre part avec des Français suspects de trahison. Un tel fait, en temps de guerre, est assez coupable pour justifier l'arrestation de son auteur. La mesure décidée par M. Clémenceau n'était donc pas seulement justifiée par l'intérêt national; elle était légalement motivée.

* * *

Le procès de M. Caillaux aurait pu, sous le régime de l'état de siège, être enlevé promptement par la juridiction militaire à laquelle il était déféré. Cependant, il traina. D'une part, l'ancien ministre, réduit à l'impuissance et déconsidéré, n'était plus un péril pour la France; et M. Clémenceau, tout au front, n'urgea point la condamnation du défaitiste en chef. D'autre part, les intrigues menées par cet homme étaient si nombreuses et si embrouillées, qu'il fallait du temps pour les discuter.

C'est ainsi que la victoire arriva, puis la paix, sans que l'affaire eut sensiblement avancé.

Alors, dans la joie et le soulagement du triomphe, l'ardeur de M. Clémenceau se détendit, les colères et les indignations du sentiment public se relâchèrent... et les amis politiques de M. Caillaux reprirent courage.

Oh! sans doute, ils ne nourrissaient plus l'espoir de sauver l'honneur et l'avenir ministériel de leur ancien maitre et patron; mais ils espéraient adoucir son sort et peut-être même lui procurer un de ces demi-acquittements, qui ren-

(*A suivre en page 4*)

NOTRE TOURNEE

PREMIERS SUCCES

La Tournée Dramatique et Musicale de la LIBERTE a débuté samedi après-midi au Collège de Saint-Boniface, en jouant devant les enfants de la ville. Cette première représentation a été si bien qu'elle est de bon augure pour celles qui doivent suivre.

De fait, à Saint-François-Xavier, devant une salle comble, nos acteurs ont remporté un succès fou, et, certes, leur réputation d'excellents joueurs n'est pas surfaite. On connait D'Auteuil comme bon diseur et son naturel n'a d'égal que la parfaite aisance qui l'accompagne sur la scène. On le sent chez lui.

Goulet est incomparable par son jeu de physionomie inimitable et toujours nouveau. C'est un maitre du comique.

Quant à Norbert Jutras, on dirait qu'il a été directeur de journal toute sa vie. Il excelle dans son rôle.

Nous félicitons de tout coeur ces braves jeunes gens qui se dévouent à une noble cause qui est celle de propager la saine lecture et la bonne presse, tout en ayant le don indiscutable d'y joindre la note égayante et divertissante au possible. Il fait si bon rire!

M. Marius Benoit, qui s'occupe surtout de la partie musicale du programme, se tire à merveille de sa tâche, et à lui comme aux autres, vont nos félicitations sincères.

Saint-Boniface:-

C'est le 10 juin que nos acteurs vont à Saint-Boniface. Trois comédies avec d'Auteuil, Goulet, Benoit et Jutras au programme.

Feuilleton de la Liberté No 12

LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

Ogier dit avec l'air pince-sans-rire qu'il prenait parfois:

—Deux amoureux, alors?... Compliments!... Et la voilà tout à fait intime avec Mme de Pardeuil?

—Tout à fait! Ma mère apprécie énormément son tact, son inépuisable obligeance.... Puis elle aime beaucoup Sari, qui est si câline, si amusante... Hé! cette pauvre Sari, qui flirtait si gentiment avec vous, l'année dernière? Depuis lors, elle n'est plus la même; elle prend des mines sérieuses et parle religion, sociologie, etc.

Le baron eut un rire qui souleva ses larges épaules, en ajoutant:

—C'est très drôle!

Ogier demanda:

—Vous n'y croyez pas?

—Non!... Sa mère assure pourtant qu'elle est sincère.... Et elle, Berthe, est une femme si franche!... Pas de détours, la simplicité même...

M. de Chancenay pensa: "Toi, mon bonhomme, tu te laisses berner par cette habile personne, qui te fait prendre du rouge pour du bleu. Franche, Mme Doucza? Pas plus elle que Sari, cette petite chatte pétrie de fourberie."

En revenant un peu plus tard à l'hôtel de Chancenay, où il occupait un appartement indépendant, Ogier, se remémorant son entretien avec M. de Pardeuil, songea tout à coup: "Tiens, si je m'amusais à enlever le masque dont s'est affublée cette petite Doucza? Je rendrais en même temps service à ma tante, fort embarrassée d'elle, après l'avoir accueillie à bras ouverts."

Puis, avec un sourire nuancé d'amertume railleuse, il murmura:

—Cela me distraira peut-être.

Le baron de Pardeuil, veuf depuis quelques années, vivait chez sa mère, qui élevait son unique enfant. Mme de Pardeuil, par sa famille, avait de nombreuses relations dans le monde politique. Elle aussi, comme Mme de Challanges, et avec une activité au moins égale, s'occupait d'oeuvres diverses, mas d'étiquette très "laïque", généralement patronnées par des personnalités au pouvoir et en perpétuelle instance d'y accéder. Comme, d'autre part, la famille de son défunt mari appartenait à la noblesse conservatrice, son salon était une sorte de terrain neutre, où cette habile femme arrivait à maintenir la concorde.

Ogier, très aristocrate, n'appréciait guère ce mélange. Ne pouvant toujours refuser les invitations dont le bombardait Mme de Pardeuil, il s'arrangeait pour faire chez elle de simples apparitions, qui lui permettaient de ne pas coudoyer longuement des gens dont les manières ou les opinions lui déplaisaient.

Ainsi en fut-il cet après-midi-là, quand, vers cinq heures, il entra dans les salons du bel appartement qu'occupait la baronne, avenue du Trocadéro.

La partie littéraire finissait. Une sauterie se préparait pour la jeunesse, assez nombreuse... Sari Doucza quittait sa place, au bras du fils d'un ministre, quand elle croisa M. de Chancenay. Ses yeux brillèrent, tandis qu'elle répondait en souriant au salut du jeune homme.

Son cavalier, fort empressé pourtant, la trouva singulièrement distraite. A peine répondait-elle du bout des lèvres à ses compliments, fort bien tournés cependant, il s'en vantait!... Mais il finit par s'apercevoir—non sans dépit—que l'attention de cette charmante personne se concentrait sur M. de Chancenay, en conversation animée avec la soeur cadette de M. de Pardeuil, jeune femme très élégante et très lancée dont le divorce avait fait quelque bruit, l'année précédente.

Comme Sari venait de s'asseoir, en congédiant avec un gracieux remerciement le fils à papa devenu un peu rogue, elle vit Ogier qui s'approchait. D'un geste empressé, la main finement gantée se tendit vers lui.

—Enfin, vous voilà revenu de cet interminable voyage!... Deviendriez-vous globe-trotter, par hasard?

—Qui sait! Tout arrive!... J'en ai la preuve en votre personne.

—A quel propos?...

—Mais vous êtes en pleine phase de conversion, paraît-il! Ma tante de [illegible]langes m'a fait votre é[illegible] pour [illegible] autre jour, je vous [illegible]pagnée [illegible] chez elle, parler de bonnes oeuvres, de sermons entendus...

Il prenait une chaise et s'asseyait près de Sari. Comme celle-ci baissait modestement les yeux, elle ne vit pas l'éclair sarcastique traversant le regard de son interlocuteur.

—Oui... On se laisse entraîner, dans le monde... et puis arrive un moment où l'on réfléchit...

—Ce moment est donc venu pour vous, Sari?... Vous m'étonnez!

Elle releva la tête et vit cette fois l'incrédulité railleuse dans ces prunelles aux reflets orangés, dont, plus d'une fois, elle avait rêvé, pendant ces cinq mois.

Avec un coquet mouvement de sa jolie tête aux cheveux roux, elle murmura d'un ton de reproche:

—Vous avez l'air de penser que... que...

—Que vous jouez une petite comédie... qui ne prend pas du tout avec moi, soyez-en sûre.

—Oh! par exemple!... Et pourquoi donc ne croyez-vous pas que j'aie réellement changé d'idées, monsieur le sceptique?

Un sourire d'ironie entr'ouvrit les lèvres d'Ogier.

—Parce que je vous connais trop bien, Sari... Tenez, voici l'orchestre qui recommence. Puisque vos résolutions de sagesse ne vont pas jusqu'à la suppression des plaisirs mondains, je vous invite pour cette danse... A moins que vous n'ayez décidé, par pénitence, de ne plus m'accepter comme cavalier?

Elle murmura, en levant sur lui un tendre regard:

—Quel terrible moqueur vous faites!

Une fois de plus, elle se sentait percée à jour. Il n'était décidément pas de ceux que l'on peut prendre au filet, ce beau Chancenay dont elle était plus que jamais éprise, en le revoyant après cette longue absence. "Tant pis!" songea-t-elle en se laissant emporter par lui au rythme de la danse. "Si je lui plais comme cela, c'est, au fond, bien plus agréable, car elle m'ennuyait joliment, avec ses oeuvres, Mme de Challanges!"

XII

L'hiver s'était lentement écoulé, à Prexeuil, sans apporter l'oubli à la petite chanoinesse de Valromée.

Son joli visage avait un peu maigri, et les cernes légers se dessinaient toujours sous les yeux, qui semblaient avoir pris une teinte plus foncée.

Elys accomplissait comme autrefois ses tâches accoutumées, visitait les pauvres du pays, s'occupait du bien-être de ses tantes et des menus travaux de l'intérieur, tout cela de façon calme, ponctuelle, avec un visage paisible et des yeux où demeurait un songe grave, mélancolique.

On n'entendait plus guère maintenant son rire léger, son rire d'enfant heureuse, qu'aimait tant Mme de Valheuil. Et son sourire lui-même avait quelque chose de triste, de contraint, qui faisait dire aux gens du pays:

—Comme elle est changée, Mlle Elys!

Ces symptômes d'une peine secrète — car jamais plus Elys n'avait parlé d'Ogier — n'échappaient aucunement à Mme Antoinette, qui s'en irritait et s'en inquiétait. Pourvu que cette enfant n'allât pas tomber malade!... Plus que jamais, la chanoinesse maudissait l'amour, M. de Chancenay et tous les mécréants de son espèce. Ah! la belle idée, vraiment, qu'avait eu cette pauvre Mme de Valheuil, en léguant sa demeure à ce Chançenay!

Mais quelle que fût son inquiétude, Mme de Prexeuil n'avait pas un instant la pensée de revenir sur sa décision. Elys, pensait-elle, avait trop peu connu ce jeune homme pour conserver de lui un souvenir ineffaçable. Peu à peu, le regret s'affaiblirait, l'oubli viendrait... D'ici là, il y avait un moment difficile à passer. Mais le travail, la prière l'aideraient efficacement dans cette lutte intime contre son imagination — car la chanoinesse persistait à penser que le coeur n'avait pas été profondément touché.

Depuis cet incident, elle nuançait de quelque tendresse, pour sa petite-nièce, son affection jusque-là d'apparence un peu froide, quoique au fond elle eût toujours chéri profondément cette enfant charmante. Elys, de son côté, ne lui gardait pas rancune du refus qui avait brisé un rêve trop beau. Elle comprenait que Mme de Preuxeuil agissait pour son bien, dans le désir de lui épargner les grandes souffrances dont avaient pâti sa mère et sa grand'mère. Qu'elle dépassât le but, ceci apparaissait très certain à la jeune fille. Mais Elys continuait de ne pas regretter sa promesse de célibat. Son coeur, tout palpitant d'amour candide et profond, appartenait encore à Ogier, quoi qu'elle fit pour oublier, pour chasser l'image trop chère.

Quelque temps après le départ du jeune homme, la chanoinesse avait dit un jour à sa petite-nièce:

—Comme je tiens à ce que tu juges bien toi-même que ce mariage était impossible, pour la raison que je t'ai donnée, j'ai écrit à notre cousine de Baillans, afin qu'elle prenne des renseignements sur M. de Chancenay par l'intermédiaire de ses parents de Paris. Aujourd'hui, j'ai reçu sa réponse. Elle me confirme ce que je pensais, et ce que lui-même, comme je te l'ai dit, a reconnu implicitement. Son existence n'offre aucune garantie pour le bonheur d'une femme —bien au contraire. Il faut donc te persuader, mon enfant, que ta vieille tante a éloigné de toi l'épreuve douloureuse d'une union mal assortie, qui te réservait d'atroces déceptions.

Un petit frisson avait agité les épaules d'Elys, tandis qu'elle répondait d'une voix un peu étouffée:

—Vous avez bien fait, en ce cas, ma tante.

Et depuis ce moment-là jamais le nom d'Ogier de Chancenay n'avait été prononcé entre elles.

Le livre de raison demeurait clos maintenant. Sur une page blanche, Elys avait écrit ces mots:

"Aujourd'hui, j'ai promis à ma tante de ne jamais me marier."

Puis elle avait refermé le petit cahier, pour ne le rouvrir jamais, songeait-elle, car elle venait de murer là sa jeune vie toute frémissante dont elle étouffait courageusement la protestation.

* * *

Et pas plus qu'elle, Ogier ne parvenait à l'oublier.

Vainement, il s'efforçait d'envelopper la jeune fille dans le ressentiment profond qu'il conservait à l'égard de Mme Antoinette, "car, pensait-il, puisqu'elle l'aimait, n'aurait-elle pas dû se révolter, obtenir coûte que coûte le consentement de l'autoritaire vieille dame? — en un mot renverser tous les obstacles, comme lui était tout disposé à le faire!..." Mais la ravissante image s'élevait malgré tout audessus de sa rancune. N'était-ce pas, en partie, parce qu'Elys avait une âme si haute, si délicatement loyale, qu'elle avait éveillé chez lui des sentiments insoupçonnés, qui semblaient si étranges et si doux à son coeur sceptique? Eût-elle agi comme l'auraient fait d'autres femmes en pareille circonstance, il sentait fort bien que son amour pour elle aurait changé de nature, et perdu cette fleur délicate de l'estime et de la confiance dont il demeurait tout parfumé.

Mais puisqu'Elys demeurait inaccessible, à quoi bon se torturer l'esprit avec son souvenir? Il fallait, à tout prix, éloigner celui-ci... Déjà, la photographie prise au Pré-Béni avait été enfermée dans un tiroir que n'ouvrait jamais Ogier. Puis le courant des distractions mondaines l'emportait à nouveau, et il essayait de s'y étourdir, de chasser la hantise qui le poursuivait partout.

Dans ce même but, il prenait un apparent intérêt à la grâce câline de Sari, à ses reparties drôles, qui l'amusaient l'année précédente. Mais la jolie Hongroise le laissait, au fond, parfaitement indifférent. Elle ne s'y trompait pas, d'ailleurs, et disait à sa mère:

—Je le sens toujours tellement loin de moi par la pensée! Pour lui, je suis la distraction du moment, rien autre chose — un joli hochet dont on s'amuse, pour le laisser dans un coin quelque beau jour, quand il a cessé de plaire.

Mme Doucza levait les épaules.

—Que veux-tu, mon cher coeur, il faut en prendre ton parti! Comme tu me le disais naguère, M. de Chancenay, sous son amabilité d'homme du monde, est un grand seigneur très dédaigneux, qui nous considère de haut. Tu ne le changeras pas, je le crains bien, ma chère petite, en dépit de toute ton habileté.

—Et moi, j'en suis sûre, maintenant... Ce que je voudrais savoir, par exemple, c'est à quoi — à qui plutôt, il peut bien penser, quand son regard devient lointain, et prend une expression de tristesse, de rêverie ardente. Jamais ses yeux ne sont plus beaux qu'à ce moment-là!... Mais dès que je lui parle, c'est fini. De nouveau, je retrouve l'ironiste parfois si mordant, spirituel et charmant toujours, et qui se laisse aimer — sans aimer jamais lui-même.

Mme Doucza écoutait ces doléances avec une impatience à peine dissimulée. Elle était fort nerveuse, depuis quelque temps, visiblement préoccupée. Quand sa fille lui demandait. "Qu'as-tu donc, maman?" elle répondait évasivement.... Sari n'insistait pas, trop occupée elle-même par le regain d'attention que lui accordait M. de Chancenay pour se soucier des faits et gestes de sa mère.

Un soir de juillet, Ogier, répondant à une invitation de Mme Doucza, vint passer quelques moments dans le salon clair et coquet, où se trouvaient réunies une vingtaine de personnes, dont un romancier féminin en vogue, une jeune actrice amie de Sari, une grosse dame, voisine d'étage des dames Doucza, qui étalait de fort beaux bijoux sur un flamboyant corsage couleur mandarine... puis, comme élément masculin, une importante personnalité politique, un spécialiste en laryngologie qui essayait de percer, en se glissant dans tous les mondes, un journaliste, un vieil officier en retraite, dont le fils occupait une situation considérable dans l'état-major... et, naturellement, M. de Pardeuil, toujours assidu près de la belle veuve.

Sari avait conduit Ogier vers un canapé qui, avec une table légère et quelques sièges, formait, derrière de hautes plantes vertes, une sorte de petit salon dans le grand. Et elle lui confiait avec une moue d'ennui, tandis qu'à quelques mètres d'eux les conversations se poursuivaient:

—Figurez-vous que maman, hier, a décidé tout d'un coup que nous partirions pour Biarritz, dans quelques jours! Je ne sais quelle idée lui a passé par l'esprit, car il était convenu que nous resterions ici jusqu'au 4 ou 5 août. Elle prétend qu'elle est fatiguée, qu'il lui faut l'air de la mer... Enfin, peu m'importerait, si je n'étais ainsi privée de vous plus tôt que je ne le pensais.

(A suivre)

ADIEU

Il n'est point ici-bas d'heure si fortunée
Qui ne doive finir et n'ait son lendemain;
C'est la loi de ce monde, et notre destinée
Ne veut rien d'éternel dans le bonheur humain;
Notre plus longue joie est vite terminée,
Ce n'est qu'un chant d'oiseau dans l'arbre du chemin
L'adieu, le triste adieu vient clore la journée
Sans qu'on ait eu le temps de se prendre la main.

Mais l'absence n'est rien, quand l'amitié demeure,
Et sur les murs détruits de la frêle demeure
Où nous avons rêvé notre songe d'un jour,
La fleur du souvenir s'entr'ouvre épanouie.
Et son parfum divin embaume notre vie
De l'instant du départ à celui du retour.

HENRI CHANTAVOINE.

JEANNE LEBER

La recluse canadienne

Conférence faite par Mlle Albina Baril, à l'assemblée de la *Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française*:

Révérende Mère Directrice,
Mesdemoiselles,

Le Canada se souvient toujours avec fierté des femmes illustres qui immortalisèrent leur nom par leurs vertus, leur courage et leur dévouement. Elles sont, en effet, comme autant d'étoiles lumineuses se levant au-dessus de l'horizon de notre histoire canadienne.

"Qui n'a admiré le dévouement de Mlle Mance, de Mme de la Peltrie, habituées à l'aisance, formées aux agréments de la plus haute société, se condamnant volontairement à couler leurs jours dans un pays barbare, et n'offrant aucune des jouissances matérielles qu'elles avaient possédées en France."

De Mme de Champlain s'attirant l'affection des sauvages pour introduire la lumière de la foi, dans leur âme enténébrée.

A l'époque héroïque de notre histoire, une autre vaillante soutient un siège en règle contre les Sauvages qui envahissent le village de Verchères; et de tant d'autres encore, qui ont noblement contribué à la formation de l'historique de notre peuple.

Déjà nous avons eu le plaisir de connaitre plus intimement deux des héroïnes ci-devant mentionnées; ce soir nous ferons plus ample connaissance avec une autre non moins célèbre femme, dans la personne de la pieuse recluse de Ville-Marie: Mlle Jeanne Le Ber.

Jeanne Le Ber était la fille de Jacques Le Ber et de Jeanne Lemoine, soeur de Charles Lemoine, baron de Longueil, dont les neuf fils furent des héros. Jacques Le Ber était digne de cette famille de braves. Son intelligence, sa décision, son adresse étaient fort remarquables, et les services qu'il rendit lui valurent des lettres de noblesse. Généreusement dévoué à l'oeuvre de Ville-Marie, et en outre d'une libéralité extraordinaire, Jacques Le Ber acquit pourtant une fortune très considérable. Il était l'un des hommes les plus respectés de la Nouvelle-France. Sa fille fut présentée au baptême par Mlle Mance et le Sieur de Maisonneuve.

L'enfant était très frêle et il lui fallait des soins incessants. C'est à Ville-Marie qu'elle passa son enfance avec ses frères et ses cousins dont l'un devait être ce vaillant d'Iberville qui vivra à jamais si audacieux, si grand dans notre histoire.

Dès sa petite enfance, la fillette exprime des pensées poétiques, fraîches et profondes. Sur Notre-Seigneur qu'elle devait aimer d'un amour si intense et si généreux, elle faisait des questions qui étonnaient.

A l'âge de douze ans, son père la conduisit au pensionnat des Ursulines à Québec, ce berceau de notre nationalité qui venait d'être honoré du nom de ville.

La gracieuseté de la petite Jeanne lui valut l'admiration de toutes les religieuses, et du jour solennel de sa première communion cette charmante enfant, la plus belle et la mieux douée qu'on pût voir, ne chercha plus qu'à s'effacer, qu'à disparaître, qu'à s'immoler; elle n'eut plus de goût que pour le silence et la prière, et il était facile d'entrevoir que les joies de cette vie lui inspiraient un mépris étrange.

La vie de famille, à sa sortie du pensionnat, n'amollit point la vigueur de ses résolutions. Elle se contentait de fréquenter les Soeurs de la Congrégation et de l'Hôtel-Dieu. D'une politesse exquise, d'un esprit très vif, très pénétrant, elle causait avec charme, et quand la conversation l'intéressait, avec beaucoup d'animation et de feu. Mais d'ordinaire elle se taisait, toute recueillie en un rêve secret.

M. et Mme Le Ber respectaient les goûts de retraite de leur fille. Ils voulaient pourtant la marier, et la pressèrent fort d'accepter un illustre parti qui se présenta. Jeanne refusa fermement. Elle n'avait aucun attrait pour la vie religieuse, mais elle voulait se retirer du monde pour vivre dans la réclusion; se donner tout entière à Dieu; la pénitence, les austérités et la pratique de l'oraison, seraient le résumé de sa vie. C'était un acte d'héroïsme devant lequel elle ne recula point. Elle se retira donc dans un appartement de la résidence paternelle d'où elle pouvait facilement apercevoir l'église paroissiale (de l'Hôtel-Dieu), et elle n'en sortit plus que pour aller à la messe, accompagnée de sa femme de chambre.

A Ville-Marie, si grande que fut la piété, cette résolution causa une stupéfaction indicible, car cette fille qui n'était âgée que de dix-huit ans et qui aurait pu vivre luxueusement, qui était recherchée et admirée, pourquoi s'enfermait-elle entre quatre murs? Pourquoi ensevelissait-elle la fleur de sa jeunesse? Pourquoi se dérobait-elle à la tendresse même de ses parents? C'est que dans les desseins du ciel, sur cette terre du Canada, elle devait être la chaste et austère victime d'expiation, la prière ardente, le pur encens qui brûle devant Dieu, car, pendant que le peuple combattait Jeanne Le Ber, comme un second Moïse, du haut de la montagne, tenait ses bras élevés vers le ciel, et comme lui, en faisait descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques.

La prudence lui inspira de ne s'engager que pour cinq ans à mener une aussi sévère existence. Dans cet intervalle, elle eut le malheur de perdre sa mère, à laquelle elle était attachée par les liens les plus étroits. Marguerite Bourgeoys venait de rebâtir la maison de la Congrégation réduite en cendre quelques années auparavant. Mlle Le Ber, qui vénérait la sainte fondatrice, lui offrit de faire construire une chapelle contiguë à la maison pourvu que derrière l'autel, on lui laissât une petite cellule où elle pût vivre et mourir. Sa proposition fut accueillie avec une joie extrême par la Soeur Bourgeoys et les autorités religieuses.

Les années d'épreuves venant d'expirer, sa réclusion perpétuelle fut décidée. Le clergé vint solennellement chercher Mlle Le Ber à sa maison; précédée de la croix et du clergé, elle en sortit au chant des psaumes comme les morts. Pauvrement vêtue d'une robe de laine grise, un grossier voile blanc sur sa belle chevelure, tel était l'habit de pénitence qu'elle devait porter jusqu'à sa mort.

M. Dollier, vicaire général, bénit la cellule, fit à Mlle Le Ber une courte exhortation qu'elle écouta à genoux, et elle s'enferma pendant qu'on chantait les litanies de la Sainte Vierge. Ceci se passait le 5 août 1695. Le 6 août, on célébra la grand'messe, ce qu'on accompagna de toute la symphonie dont le Canada pouvait être capable. Il y eut grand monde. M. Le Ber, qui le jour précédent, n'avait pu assister à la cérémonie de l'enterrement, vint à celle du lendemain pour témoigner que malgré les excès de son amour paternel, c'était de bon coeur qu'il consacrait à Dieu, pour sa gloire et pour le bien de ce pays, ce qui lui restait de plus cher.

Jeanne vécut vingt ans, entre les murs de sa cellule; elle priait et y prenait ses repas qu'on lui servait par un guichet. Personne n'entrait dans sa cellule, sauf son père, deux fois l'an. Dans cette profonde solitude de l'esprit et du coeur, Jeanne eut à supporter durant de longues années, tout ce que les épreuves intérieures ont de plus accablant, de plus amer.

Souvent, durant les froides nuits d'hiver, lorsque la rafale faisait entendre ses sons plaintifs, elle se rendait à l'église, et là, dans le silence et l'isolement, à genoux, les pieds nus, elle méditait, pendant qu'un cilice affreux mordait sa chair.

Merveilleux était son goût, son habileté, ce qui fait dire à Chapman:

De l'aube radieuse au sombre
crépuscule,
Dieu la voyait prier et travailler sans fin,
Et sa main, où le feu du mysticisme brûle,
Cousait chasuble, étole, aube,
nappe, coussin,
Vingt objets dont l'aspect enchantait la cellule.

Sur quelque riche étoffe aux
lourds et larges plis
Ondés comme les eaux d'où le
cygne s'élève,
Avec un fil d'argent ou d'or
ses doigts pâlis
Brodaient calices, croix, coeurs
transpercés de glaive,
Colombes, pélicans, agneaux,
roses et lis.

Elle avait conservé la propriété de sa fortune; elle fit don aux religieuses d'un magnifique tabernacle, un ciboire, un calice en vermeil; non contente de cela, elle proposa aux Soeurs de fonder dans leur église l'adoration diurne du Très Saint Sacrement (cette dévotion semblait primer toutes les autres) chacune de ces bonnes oeuvres était accompagnée d'une somme d'argent, ce qui permettait aux religieuses de bien remplir la charge qui leur était départie.

La réputation de Mlle Le Ber ne tarda pas à se répan-
était ministre luthérien. Et,
dre en dehors de la ville. Deux Anglais de distinction, mais protestants, ayant manifesté à l'évêque le désir de la voir et de lui parler, celui-ci y consentit, avec l'espoir que cette visite les édifierait. Jeanne n'avait pas perdu dans la solitude le charme de ses manières; elle fit un gracieux accueil aux curieux, dont l'un emportée par l'amour, elle se mit à leur parler du mystère de la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, mais avec des paroles si pénétran-
retour en Angleterre, le sou-
les, si enflammées, que les deux étrangers en furent profondément émus. Après leur venir de la séraphique Canadienne, leur revint souvent, et on rapporte que ce ministre mourut catholique.

Lorsque les Anglais en 1711 sous le commandement de Walker, s'avancèrent dans le fleuve pour s'emparer de la colonie, on annonça cette nouvelle à Mlle Le Ber, en lui disant que si la flotte ennemie se rendait jusqu'à Québec, c'en était fait du pays, car la ville, entourée d'une simple palissade, ne pouvait résister à l'artillerie. "Non", répondit-elle, après quelques moments de réflexion, "la très sainte Vierge aura soin de ce pays; elle en est la gardienne, nous ne devons rien craindre." La dispersion de cette flotte donna raison aux pressentiments de la Recluse montréalaise.

Quand cette nouvelle arriva à Québec, l'émotion et l'enthousiasme furent indescriptibles. Tout retentissait des louanges de la Reine du Ciel, et à la messe solennelle d'action de grâces, le prédicateur proclama la Sainte Vierge, libératrice de la Nouvelle-France.

Ces événements augmentèrent la vénération déjà si grande que Jeanne Le Ber inspirait. A travers les murs de sa cellule, l'imagination populaire l'apercevait veillant et priant pour la patrie. Elle vécut encore trois ans. C'est au pied de l'autel, par une nuit de l'automne 1714, que le mal qui l'emporta la saisit. Sa maladie fut courte, et l'annonce de la mort l'inonda de délices. Sur son lit de douleur elle semblait déjà infiniment heureuse.

Aussitôt après sa mort, les Soeurs de la Congrégation la revêtirent de son costume de recluse et l'exposèrent dans leur église. Elle était si belle, si douce, qu'on ne se lassait pas de la regarder; on était convaincu que son âme, purifiée ici-bas même, était allée jouir du bonheur céleste, pour la possession duquel elle avait travaillé sans relâche durant toute son existence.

N'est-ce pas que le scintillement de ces étoiles à notre superbe horizon canadien pourrait éclairer la pénombre dans laquelle se trouvent tous ceux qui prétendent voir en nous un peuple sans traditions nationales, un peuple sans histoire. Oui, répétons avec l'honorable juge Routhier:

Ton histoire est une épopée,
Des plus brillants exploits
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos
droits.

Puisque nous avons une histoire, sachons arborer le drapeau du devoir sur les hauteurs de l'honneur, sachons être fières de notre titre de Canadiennes-françaises. Donc sachons dans la mesure de notre possible continuer l'oeuvre de courage et de vertu commencé par nos aieules.

Pour Mlle Le Ber, sa mission de Canadienne-française fut l'adoration et la réparation; comme vous le savez elle sut s'en acquitter avec générosité.

Comme dernier reflet de cette si belle et si douce étoile que fut Mlle Jeanne Le Ber, je vous citerai deux autres strophes de Chapman:

Vingt ans elle connut les souf-
frances divines,
Heureuse de meurtrir son
corps et son esprt
Elle porta la croix et la cou-
ronne d'épines...
Et ce qu'elle accomplit pour
toucher Jésus-Christ
Eloigna de nos bords les guer-
res, les famines.

Et les pleurs et le sang qu'en
un sublime excès
Jeanne Le Ber versa sur un
nouveau calvaire.
Dans un lieu qu'on devrait vé-
nérer à jamais,
Ont éteint des brasiers de hai-
ne séculaire
Et sacré le berceau du Cana-
da français.



FIANCAILLES DE MAI

Jean et Jeanne s'aiment. Ils se sont vus pour la première fois à un concert de charité. Jean est violoniste, et son instrument révèle son âme. Jeanne met toute la sienne dans sa voix pure et chaude. Et parce que ces deux âmes sont également belles et nobles, elles se comprennent et s'aiment du même coup.

Au printemps, sous les feux dorés du soleil de mai, Jean et Jeanne se le disent simplement, échangent les promesses qui les engagent l'un à l'autre pour l'avenir, et s'en vont demander à Marie, aide et protection pour leur amour.

Ils sont heureux, car tous deux ont la même conception de la vie dont l'unique but doit se perdre en Dieu. Aussi, appuyés l'un sur l'autre, ils iront toujours sereins dans l'épreuve comme dans la joie.

Ils sont heureux... Pour un instant ils ont oublié la lutte terrible que se livrent des millions d'humains, et qui a son retentissement dans l'univers entier, particulièrement chez nous. Mais, un jour, la loi de conscription vient, cruelle, jeter le désarroi dans ces deux vies en les séparant.

Jean, hélas! n'ayant aucune raison justifiant l'exemption, subit l'examen requis et doit se soumettre aux ordres formels de revêtir l'uniforme. Jeanne prie Dieu qu'il l'épargne... elle n'est pas écoutée. Alors, devant l'inévitable, l'un et l'autre se résignent. La constitution frêle de la jeune fille reçoit un choc violent sous l'effort moral qu'elle s'impose pour dissimuler sa peine à son fiancé qui part, triste, mais avec tout le courage qu'elle réussit à lui communiquer.

Dès lors, Jean et Jeanne s'écrivent souvent, se disent leur affection constante, et se leurrent de l'espoir du revoir.

Un jour, les lettres ne venant plus, Jeanne pâlit et croit à la mort de son Jean. Ses forces déclinent graduellement, et elle ne songe pas seulement qu'il lui soit possible de les recouvrer.

Pourtant, elle semble se reprendre à la vie, lorsque trois mois après, le facteur remet à la pauvre petite une large enveloppe contenant une "Citation à l'ordre du jour", méritée par Jean pour sa bravoure,—déployée dans une récente attaque,—qui lui a valu en plus une blessure pas encore tout à fait cicatrisée.

Jean lui dit en même temps qu'il est convalescent, et regrette d'être si loin de sa fiancée: "il irait bien vite passer ce temps d'inaction auprès d'elle. Mais la guerre va finir... et Dieu qui l'a préservé une première fois de la mort, lui continuera sa protection. Il dit aussi—oh! bonheur!—rester digne d'elle et de son amour. La médaille de la Vierge qu'elle lui a mise au cou, le jour de son départ, ne le quitte pas..."

Durant quelques semaines, les lettres viennent encore fréquentes et donnent à Jeanne un regain de vigueur. Mais cette nouvelle vigueur n'est que factice: il ne faut que ces dernières lignes de Jean, disant qu'il retourne au front pour la lui faire perdre. "Je pars le coeur léger, dit-il, et l'espoir ne m'abandonne point." Elle sourit tristement, et avec cette claire-vue qu'ont souvent ceux qui vont mourir, elle ne croit pas Jean, et bien plus, elle n'est pas surprise d'un second arrêt des nouvelles d'outre-mer.

L'anémie qui la minait déjà en a fait un sujet tout préparé pour la tuberculose qui vient bientôt, sournoise, mais sûre, faire son oeuvre. Jeanne ne fait aucune résistance. Comme un petit enfant, elle se laisse soigner et bercer de paroles tendres. Elle sent sa vie s'en aller, et comme mai revient, elle demande ingénument à sa Mère du ciel de venir la prendre avec elle pour la réunir à son Jean.

Une nouvelle lettre vient à son adresse, mais sa mère, en voyant l'écriture inconnue, l'ouvre, prévoyant un malheur pour son enfant... C'est l'adieu de Jean taché de sang, joint à un mot d'envoi d'un camarade qui combattait à ses côtés. "Ma bien-aimée, je pars au feu... Pour toi, tantôt, j'ai repoussé la crainte que j'ai de ne plus te voir ici-bas, de ne plus entendre ta voix si chère, de ne plus lire dans tes yeux si purs. Au fond de mon être, je sens que je ne reviendrai pas d'un nouveau combat. Jeanne, prie pour moi. Qui sait si ta ferveur n'obtiendra pas de Dieu que nous nous rencontrions bientôt dans son beau ciel et que nous continuions à t'aimer tous deux ensemble, à jamais! La vie, qu'est-elle, à comparer avec l'éternité?... C'est quand on est, comme moi, toujours près de la mort, qu'on voit juste. Adieu, aurevoir, Jeanne!"

Lorsque la mère revient au chevet de sa fille, le sourire aux lèvres, elle ne peut toutefois cacher à la malade des yeux rougis par les larmes. Jeanne croit qu'elle pleure sur elle, l'encourage, et demande le prêtre, car elle sent le dernier brisement de toute sa personne s'opérer.

...Mai est revenu... Jeanne sait maintenant que son Jean l'attend, et comme toutes les âmes pures, elle ne craint pas la mort. Elle a la certitude que la Sainte Vierge va venir, sans tarder, la chercher pour la conduire à Dieu et l'unir à son fiancé.

...Doucement, son âme s'est envolée... Et sur les lèvres de la blanche petite morte, se fige un sourire de béatitude déjà commençante.

C'est ainsi que les épousailles de Jean et de Jeanne furent célébrées, en mai, de l'année mil neuf cent dix-huit, au pied du trône de l'Eternel, en compagnie de la Vierge-Marie, et au milieu d'un concours immense d'anges et de saints, remplissant le paradis de leurs chants célestes.

JACQUELINE des ERABLES.

Mai 1920.

PENSEES CHOISIES

Un ami qui est un être qui ne doute jamais de vous, c'est un être qui ne vous demande rien et qui est prêt à tout vous donner; c'est un être clairvoyant qui a le courage de vous dire: Tu fais mal; c'est un coeur large qui oublie et qui pardonne. Un ami, c'est un être qui se compromet pour vous servir. Un ami, c'est la perle au fond des mers.

J'en connais un, moi, je pourrais dire et je dis: il me suffit!... O Christ ami tu ne trahis pas, toi!... Tu es sévère et doux... Tu es bon à l'infini... Tu corriges et tu relèves... Tu ne blesses pas, toi, tu n'as pas de rancune...

(*Le Père Didon.*)

Il n'y a de beau que Dieu, et après Dieu, ce qu'il y a de plus beau, c'est l'âme, et après l'âme, la pensée, et après la pensée, la parole. Or donc, plus une âme est semblable à Dieu, plus une pensée est semblable à une âme, et plus une parole est semblable à une pensée, plus tout cela est beau.—*Joubert.*

LETTRE DE PARIS

(Suite de la page 1)

dent la liberté sans restituer la considération. Et puis, qui sait?... La politique est si capricieuse? M. Caillaux, recouvrant ses droits civiques, ne pourrait-il peu à peu se refaire un parti, ou du moins une clientèle?

Et il advint que le Conseil de guerre, devant lequel le prisonnier devait comparaître, fut dessaisi, au profit de la Haute Cour de justice, c'est-à-dire du Sénat, assemblée politique, transformée en tribunal.

C'est devant cette réunion parlementaire, où figurent encore bien des partisans de la politique radicale dont M. Caillaux fut le grand homme et le grand financier, que le procès est enfin venu, qu'il s'est longuement plaidé, qu'il vient de se conclure.

Les journaux ont rendu largement le compte-rendu des débats, les explications arrogantes, habiles et prolongées de l'accusé, les multiples témoignages, le requisitoire et les plaidoiries. Ce qu'ils n'ont pas mis à jour, ce sont les coulisses du tribunal. Pour être érigés en juges, les sénateurs n'en restent pas moins des hommes politiques. Entre les audiences, on discutait, dans les couloirs et beaucoup de ces magistrats improvisés traitaient de la sentence à intervenir, comme ils l'eussent fait d'un ordre du jour de confiance ou de défiance.

Le public, lui, était plus juge que les juges eux-mêmes. Il se rendait compte que M. Caillaux avait constamment causé, négocié, intrigué avec des individus tarés, suspects, avec des agents de l'Allemagne, avec des individus condamnés, dépréciés, pour trahison, soit en France, soit en Italie. Le public s'apercevait, en même temps, que cet ancien chef du gouvernement français avait tablé sur la défaite de son pays et l'avait même annoncé, comme probable, à nos alliés de Rome. Est-ce là, juridiquement de la trahison? C'est au moins, une trahison morale, une connivence avec l'ennemi, un attentat contre la force même de la patrie menacée.

Les sénateurs ont estimé que c'était, légalement, aux termes précis du code pénal, un peu moins grave. Ils ont écarté le crime d'intelligence avec l'ennemi, c'est-à-dire de trahison, pour s'en tenir à celui de correspondance avec l'ennemi, c'est-à-dire de relations suspectes et dangereuses pour la sécurité de l'Etat. Puis, par complaisance étrange, ou par une concession politique aux radicaux, ils ont accordé à ce coupable inexcusable le bénéfice des circonstances atténuantes. Indulgence qui ne change pas le caractère du crime, mais qui adoucit considérablement la peine.

Cette peine, l'indisposition fortuite d'un sénateur l'a encore allégée. Il ne s'en est fallu, en effet, que d'une voix, — et le sénateur malade eût voté pour la condamnation la plus sévère, — pour que M. Caillaux n'encourût cinq ans de prison. Faute de suffrage, il s'en est tiré avec trois ans. Et, comme il avait accompli déjà vingt-sept mois de prison préventive, et que celle-ci, faite en cellule, est considérée comme une aggravation, le condamné a pu être mis en liberté immédiate.

Mais, à cette peine de prison, la Haute-Cour en a joint deux autres, dont la seconde, surtout, atteint durement le forcené d'ambition. Pendant cinq ans le séjour de Paris, et de plusieurs autres grandes villes, est interdit à M. Caillaux; pendant dix ans, l'ancien ministre est privé de tout droit civique. L'homme qui a gouverné la France n'est plus même un électeur. Et ceci pour dix ans! Et il approche de la soixantaine. Il est flétri et il est fini.

Au fond, c'est l'essentiel! La conscience publique eût pu être plus soulagée, si ce mauvais Français, qui a fait tant de mal à sa patrie et qui aurait pu lui causer des dommages irrémédiables, avait été frappé plus durement dans sa liberté. Mais, elle est satisfaite, en songeant que, du moins, il est marqué au front d'un signe infâme et rejeté de la politique.

* * *

Et c'est bien ce que comprennent et ce que sentent cruellement ses anciens partisans!

Cet arrêt, pénalement léger, les exaspère et les confond. A leur colère, on s'aperçoit qu'ils escomptaient la réhabilitation. Ils ne déragent pas. Ils voudraient soulever des tumultes populaires et créer une agitation générale en faveur de la révision du procès.

Leur fureur est ridiculement impuissante. Elle se démène au milieu de l'indifférence et du mépris presque unanimes. Elle ne peut aboutir à aucun résultat.

Je me trompe. Elle détermine un résultat. Mais ce n'est pas celui que les meneurs espéraient. De la condamnation de leur homme, elle fait la condamnation de leur politique.

Et quelle est cette politique qu'une certaine faction d'une rare inconscience et d'une plus incroyable imprudence, s'acharne à solidariser avec M. Caillaux? C'est le pire élément de la politique même que le condamné d'hier pratiqua jadis et qu'il aggrava depuis 1914.

C'est la politique révolutionnaire, la politique antinationale, la politique de guerre sociale et religieuse.

Les organes et les orateurs, qui se constituent les champions de M. Caillaux, qui l'accablent de leurs sympathies compromettantes, ce sont les mêmes journaux, ce sont les mêmes individus, que nous voyons, en ce moment, armés contre la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican et pour le triomphe des idées bolchévistes au sein du peuple.

Leurs dithyrambes en l'honneur du flétri, leur imprécation contre les juges s'entremêlent d'âpres et furieux appels aux mille passions anticléricales et de provocations à la grève révolutionnaire, voie d'excitations à la révolte et à l'indiscipline. Ils veulent réveiller les querelles éteintes, ils veulent soulever les travailleurs contre l'ordre et le pouvoir, ils veulent ameuter les soldats contre leurs chefs, avec la même passion qu'ils veulent restituer à M. Caillaux ses droits de citoyens.

Il ne leur manquait plus que cela pour se déconsidérer!

François VEUILLOT.
—L'*Action Catholique*.

Qui vit sans but et, comme on dit, à l'aventure, vit tristement. Dans la vie morale, pour éprouver du plaisir, il faut se proposer un but et l'atteindre.

Précieux souvenir de l'ancien régime colonial

De toutes les reliques qu'elle a gardées de la glorieuse période qui précéda la conquête, la province de Québec en possède peu qui soit plus intéressante que l'historique Château de Ramesay, qui se dresse encore intact et fier, à deux pas du fameux marché Bonsecours, dans cette partie de Montréal chère à ceux qui se passionnent de l'histoire des premiers temps de la métropole.

Construit en 1705 par le seigneur Claude de Ramesay, onzième gouverneur de Montréal, il était dans cette ville le pendant du Château St-Louis à Québec, lequel fut démoli en 1888 pour faire place au Château Frontenac, le luxueux hôtel qui fait maintenant l'orgueil de la ville capitale. L'antique bâtiment apparaît aujourd'hui tel qu'à l'époque où il était le lieu de rendez-vous de la haute société de la Nouvelle-France. Les historiens nous ont laissé les relations des fastueuses réceptions organisées par M. de Ramesay et son épouse, à cette période brillante de l'histoire de la colonie. Leur maison était alors ouverte à tous et l'on pouvait y voir les grands seigneurs et les valeureux aventuriers, mêlés aux coureurs des bois et aux chefs des tribus sauvages amies des Français.

Depuis de Ramesay et les jours pénibles de la conquête, le Château a subi des fortunes variées. Tantôt résidence du gouverneur du pays, tantôt utilisé comme entrepôt, il fut aussi employé pour loger les bureaux du gouvernement de 1849 à 1884, et finalement, il fut transformé en musée par la Société des Antiquaires et des Numismates.

De 1745 à la cession du pays aux Anglais, la Compagnie des Indes eut ses quartiers-généraux dans le Château de Ramesay, qui devint ainsi durant vingt ans, le centre du commerce des fourrures au Canada. En 1763, il servit de résidence aux gouverneurs anglais, qui eux aussi, y étalèrent leur faste en donnant des fêtes splendides. Lors de l'invasion des Américains en 1775, le Château passa entre les mains de ces derniers. Le célèbre Benjamin Franklin, qui vint à Montréal l'année suivante dans le but de gagner les Canadiens-français à la cause de la nouvelle république, l'habita durant son séjour dans la métropole et c'est là qu'il fonda le premier journal publié dans le pays. Il s'était fait accompagner au Canada par un imprimeur français, qui avait apporté avec lui tout un matériel d'imprimerie.

La superbe collection d'antiquités et de souvenirs de toutes sortes se rapportant pour la plupart à l'ancien régime colonial français, que renferme aujourd'hui le Château, est peut-être la plus complète qui existe au Canada. Elle est un sujet de grande curiosité pour les touristes ainsi que pour ceux qui s'intéressent à l'histoire.

Paris, 27.—Des déclarations des cultivateurs de la Beauce au "Matin" confirment les heureuses prévisions sur la récolte du blé qui promet d'être considérable et suffisante pour les besoins du pays.

ITINERAIRE DE NOTRE TOURNEE

Transcona, 3 juin.
St-Norbert, 5 juin.
La Salle, 6 juin.
St-Charles, 8 juin.
St-Boniface, 10 juin.
Laurier, 12 juin.
Ste-Rose-du-Lac, 13 juin.
Ste-Amélie, 14 juin.
St-Eustache, 16 juin.
St-Claude, 17 juin.
N.-D. de Lourdes, 18 juin.
Mariapolis, 19 juin.
Somerset, 20 juin.
St-Léon, 21 juin.
Letellier, 22 juin.
Ste-Agathe, 23 juin.
St-Jean-Baptiste, 24 juin.
St-Malo, 25 juin.
St-Pierre, 26-27 juin.
La Broquerie, 28 juin.
Sainte-Anne-des-Chênes, 29 juin.
Lorette, 30 juin.
St-Jean-Baptiste, 1 juillet.
Sacré-Coeur, 2 juillet.
St-Adolphe, 3 juillet.

Fut soulage apres l'echet des medecins

Une manitobaine louange les Pilules de Dodd pour les reins

Mme Murmylo dit à tous ceux qui souffrent de la vessie: "Essayez une boite des Pilules de Dodd pour les reins."

Brokenhead, Man., le 31 mai (Spécial). — Mme Mary Murmylo, bien connue et hautement respectée ici, louange hautement les Pilules de Dodd pour les reins. Et Mme Murmylo donne ses raisons:

"Il y a deux ans, je souffris de la vessie, dit-elle. J'essayai toutes sortes de remèdes et eut recours à deux médecins de Winnipeg. Tous les médecins et toutes les médecines échouèrent.

"J'eus recours aux Pilules de Dodd pour les reins et en pris 8 boites et en fut satisfaite. Je ne saurais trop louanger les Pilules de Dodd pour les reins et à toute personne souffrant de la vessie, je dis: "Essayez une boite des Pilules de Dodd pour les reins."

Les Pilules de Dodd pour les reins agissent directement sur les reins. En les rendant capables d'accomplir leur fonction, elles mettent fin au mal de la vessie et donnent un sang pur et une énergie nouvelle à tout l'organisme.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne soulagent pas dans les maladies du rein et dans les maladies qui sont causées par la faiblesse des reins.

En Province

N.-DAME DE LOURDES

La Fanfare de notre paroisse donnera, dimanche prochain, 6 juin, une soirée récréative et musicale. Il semble que cette soirée renferme dans son programme de quoi amuser les plus difficiles. Ce sera comme une annonce de la belle séance que nous promettent les artistes de Saint-Boniface que nous désirons tant revoir. La Fanfare invite tout le monde à sa séance du 6 juin.

(Communiqué.)

* * *

Le pélerinage annuel de la paroisse de Saint-Léon a eu lieu, le lendemain de la Pentecôte ici. Les pélerins étaient assez nombreux malgré l'apparence de mauvais temps et un vent violent; les autres années amenaient davantage de monde, car les semences étaient achevées... Il est toujours intéressant de voir les paroisses étrangères venir prier dans notre église et visiter les connaissances qui peuvent se trouver dans la place.

* * *

Un voyageur en cinéma était de passage ces jours derniers dans notre beau village. Il y eut assistance passable, pour voir les films rigolots qui furent présentés au public. Mais, quand même, il n'y a pas de quoi passionner un homme raisonnable. Je trouve beaucoup meilleure une des représentations qui se donnent de temps à autre dans l'école du village.

La Providence nous a envoyé une bonne pluie qui a mis en marche la végétation. Nos champs verdissent... Il faudra que la suite réponde à ce bon commencement, au grand plaisir de nous tous.

X.

TRANSCONA

Jeudi, le 3 juin, nous aurons le plaisir d'entendre les acteurs de la *Liberté* dans trois désopilantes comédies. C'est une aubaine pour la population française de Transcona. Une belle salle a été préparée et l'on prépare une enthousiaste réception aux acteurs de la *Libert*. Monsieur le Curé invite tous ses paroissiens.

LIBREVILLE MEADOW PORTAGE

Notre district se transforme si rapidement que dans quelques mois, les anciens auront peine à s'y reconnaitre. Un maitre chemin, du nord au sud, vient d'être commencé. Quelques *homesteads* sont déjà cloturés; d'autres le seront sous peu.

Quelques-uns sont à nettoyer du terrain qu'ils ont l'intention de faire casser à l'arrivée du tracteur de M. P. Burelle.

Le contrat pour la construction d'une école a déjà été donné à M. Charles Dumas.

Puis, pendant la belle saison, nous verrons même une Chevrolet se promener par la contrée. M. Napoléon Paradis en est le propriétaire.

Enfin les chicanes et les procès y ont déjà fait leur apparition...

* * *

Dimanche, 23 mai, nous avons eu la messe dans la maison de M. Ovila Gaudry.

* * *

Tous les mardis et jeudis le bateau de M. Napoléon Paradis fait le trajet de Libreville à Winnipegosis.

Nominations ouvrières à Winnipeg

Winnipeg, 26. — MM. F.-J. Dixon, le Rév. William Iivens (chez de grévistes), F.-G. Tipping et W.-A. James, seront aux élections provinciales les candidats du parti ouvrier du Dominion. Les nominations ont été faites à une assemblée du parti dans le temple du travail hier soir. Le vote des membres inscrits fut pris par la poste et fait suivant le système de la représentation proportionnelle. Les quatre ont été été choisis sur une liste de neuf.

Le parti ouvrier avait d'abord eu l'intention de présenter six candidats, mais l'assemblée avant de compter les bulletins, a décidé de n'en présenter que quatre. Cette diminution est le résultat d'une entente tacite avec les autres organisations ouvrières de Winnipeg. Les autres nominations seront probablement faites pour les dix circonscriptions de la ville comme suit:

Parti socialiste: R.-B. Russell, W.-A. Pritchard, R.-A. Johns et George Armstrong (tous des grévistes condamnés).

Parti ouvrier des anciens soldats et matelots: le président Cartwright ou l'échevin John Blumberg.

Socialistes-démocrates: l'échevin John Queen (gréviste condamné).

Avec M. Dixon, accusé de sédition mais acquitté, sept des candidats nommés ont figuré dans des arrestations qui ont suivi la grève de l'été dernier.

POUR LIRE EN ATTENDANT BEBE

Une deuxième édition canadienne du livre français "Pour lire en attendant bébé", vient de paraitre.

L'auteur, le docteur Donnadieu, écrit M. Dupire dans le *Devoir*;

"L'auteur est chevalier de Légion d'Honneur et officier d'Académie, docteur en médecine de la faculté de Paris. Le livre a été récompensé par l'Académie de Médecine et a obtenu une mention très honorable au Prix Vernois en 1913. L'ouvrage a eu un grand nombre d'éditions en France. Il est extrêmement connu. Il traite uniquement ou presque uniquement de l'éducation des enfants. Nous disons presque uniquement parce que le dernier chapitre contient de très utiles conseils sur la formation du caractère.

"Le volume sort des presses de l'*Action Catholique* et sa tenue typographique — nul n'en sera étonné — est impeccable. Il est préfacé et appendicé par le docteur Aurèle Nadeau, ami personnel et fervent admirateur du docteur Donnadieu, et comme lui, naturiste convaincu. Le docteur Donnadieu et le docteur Nadeau, cela peint bien les deux hommes, ont renoncé à toutes espèces de bénéfices qui pourraient résulter de la publication du volume et qui devraient être considérables, car la vente, souhaitons-le, atteindra un succès de librairie jusqu'ici inconnu. Ajoutons un autre trait qui peindra bien l'auteur du volume — qui permet pour la deuxième fois, une édition canadienne, en renonçant à ses droits d'auteur. — Nous avons eu l'occasion de voir le papier à lettre personnel du médecin qui pratique à Toulouse; à l'entête, comme c'est d'usage chez nous, les heures de consultation sont indiquées. On y lit: "Tous les jours, — sauf le dimanche, — consultations — gratuites de 9 à 11 heures, — payantes, de 2 à 3 heures." Les pauvres ont la part la plus large, le double de celle des riches; c'est aussi là que les malades sont les plus nombreux.

"L'édition devrait être à des prix populaires et de fait, elle l'est, car les prix populaires ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Il a bien fallu qu'ils montent eux aussi par sympathie. Le volume se vend cinquante sous broché, relié, 75 sous, $5.00 la douzaine et $40 le cent.

"Tel quel, espérons qu'il aura du succès, que le dévouement du docteur Donnadieu et de son sosie moral canadien, le docteur Nadeau, seront récompensés. On peut adresser les commandes au Secrétariat des Oeuvres, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

La barbarie du général Dyer

Londres, 27. — Le gouvernement des Indes, en revisant le jugement de la Commission spéciale qui a conduit l'enquête sur les derniers désordres aux Indes, déclare que "le général Dyer (commandant britannique aux Indes) a dépassé les exigences de la situation et n'a pas compris la portée de son devoir, causant sans nécessité des pertes de vie."

Ce jugement, annonce-t-on, a été communiqué au commandant avec la requête qu'il agisse en conséquence.

L'archevêque catholique de Simla, Mgr Kenardy, a adressé une lettre aux journaux de Londres, défendant le général Dyer. Il déclare qu'une hésitation quelconque de la part des autorités eût amené un massacre général des Européens, le viol des femmes et l'outrage des églises chrétiennes. L'archevêque prétend que le général Dyer a sauvé les Européens et les Indes.

"Les soldats, dit-il, ne sont pas de bons conseillers par eux-mêmes, mais en temps de péril ils sont un bienfait de Dieu. Si la tendance actuelle de sacrifier le soldat blanc parmi une race noire continue, les autorités à l'avenir hésiteront de prendre une action quelconque, et cette hésitation aménera des conséquences que nul blanc ne voudrait envisager."

Les journaux de la ville, dans leurs commentaires sur la décision de la commission, sont d'opinion diverses.

Le "Telegraph" regrette profondément que le général Dyer soit sacrifié pour une erreur de jugement qui a probablement sauvé le Punjab d'horreurs inouies. Mais le "Daily News" croit que tout en considérant les exigences de la situation, l'action du général Dyer qui continua de tirer sur la foule après qu'elle eut commencé de se disperser, constitue une des épisodes les plus honteuses du gouvernement anglais aux Indes.

Le "Times" se fie au jugement du gouvernement. "Toute personne impartiale, dit-il, doit se rendre compte de la justice et de l'exactitude des observations du gouvernement.".

"Avant de juger trop sévèrement l'action du général Dyer, dit le "Chronicle", il importe de se souvenir qu'il était en présence d'une crise qui semblait menacer les Britanniques et dans des circonstances soudaines et imprévues."

Le homard canadien en grande demande

Les friands de la chair du homard ne savent peut-être pas tous que le Canada produit près de 90% de la quantité totale consommée dans le monde entier. Les plus grandes pêcheries de homard se trouvent sur les côtes des provinces maritimes, de Terre-Neuve, dans le golfe St-Laurent et au Labrador. Ce succulent crustacé se rencontre aussi sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, mais il y est de dimensions plus petites que celui que l'on pêche dans les eaux plus froides des régions situées au nord. C'est au Labrador qu'il est le plus abondant; cependant, l'éloignement de ces pêcheries a été la cause qu'on n'a pu encore tirer tout le parti qu'on devrait des richesses qu'elles recèlent. Celles du golfe Saint-Laurent, disséminées le long des côtes de l'île d'Anticosti, ainsi que celles de la Nouvelle-Ecosse, ont jusqu'à présent fourni la plus grande quantité des homards dont la chair fait les délices des gourmets des deux continents.

La pêche au homard est devenue une si importante source de revenus pour la Nouvelle-Ecosse, que celle-ci a édicté des lois sévères pour la protection de ces décapodes recherchés. Le gouvernement de cette province maintient aussi dans le même but, une quinzaine de parcs où on s'efforce d'en multiplier et d'en accroitre les espèces par de savantes opérations d'élevage. A la réputation qu'elle s'est faite avec ses immenses vergers de pommiers et de cerisiers, qui produisent les plus beaux fruits du monde, l'Acadie semble maintenant vouloir ajouter la distinction de produire la plus grande quantité de homard en Amérique et les plus beaux spécimens de l'espèce.

Pour l'année 1919, le rendement des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse a été de 5,825,096 livres, évaluées à $1,396,946. Quoique inférieure aux prises de 1918, cette quantité fut évaluée beaucoup plus haut que celle de l'année précédente, lors que les 6,285,820 livres ne rapportèrent que $799,397.

La plus grande partie du homard capturé au Canada est exportée aux Etats-Unis, où celui-ci jouit d'une grande faveur. Ainsi l'an dernier, 4,331,232 livres furent expédiées à l'étranger, tandis que 1,020,364 livres seulement furent mises en conserves dans les fabriques de la province. Vendu vivant 10 sous la livre en Nouvelle-Ecosse, le homard en conserves rapporte à Boston ou à New-York de 60 à 70 sous la livre.

La saison de la pêche qui l'an dernier n'a duré que du 1er mars au 31 mai, s'était prolongée du 1er janvier au 31 mai en 1918.

Des aspirants colons du Québec

Swift Current, Sask., 26 mai. — Jacob Friesen, chef de la Colonie Mennonite de Swift Current, est parti il y a quelques jours pour le Mississipi dans le but de faire les arrangements finals au sujet de l'établissement des Mennonites dans cette région. Du résultat de sa visite dépendra l'émigration des Mennonites de Swift Current et la vacance de 150,000 acres de terres des meilleures que l'on puisse imaginer.

Avant de partir M. Friesen a déclaré qu'aucun papier n'avait été signé garantissant des privilèges spéciaux du gouvernement américain à la colonie. Si le gouvernement américain n'accorde pas ces privilèges la colonie étudiera le projet d'aller s'établir au Brésil.

Pendant ce temps les Mennonites reçoivent des offres de différents endroits pour leurs terres. Un syndicat américain leur a fait des offres et maintenant ce sont des aspirants colons canadiens-français du Québec et du Maine qui veulent mettre des options sur les terres de ces colons. Le prix offert est de $40.00 l'acre y compris les instruments et les améliorations et la récolte.

Les moissons sont si belles présentement que beaucoup de Mennonites refusent de se joindre à l'exode qui pourrait avoir lieu. Le gouvernement provincial a prévu l'érection de plusieurs écoles dans la colonie, mais à l'intention d'implanter sa néfaste loi scolaire obligatoire.

SAINTE JEANNE D'ARC

La dévotion des catholiques canadiens-français pour Jeanne d'Arc réclamait un aliment à l'occasion des grandes fêtes de la canonisation. *L'Oeuvre des Tracts* y a pourvu. Elle vient de publier dans sa collection populaire à 5 sous une élégante brochure *Sainte Jeanne d'Arc*, par le R. P. Chossegros, S.J. La merveilleuse carrière de la sainte héroine s'y déroule depuis sa pieuse enfance à Domrémy jusqu'à sa mort sur le bûcher. La brochure contient sept illustrations. Ce sont des tableaux ou des statues de maitres représentant Jeanne à diverses époques de sa vie. A la dernière page on a reproduit la belle prière composée par Mgr Latulippe et approuvée par Pie X et Benoit XV.

Cette brochure ne se vend que 5 sous l'exemplaire, $4.00 le cent, $35.00 le mille. A l'*Oeuvre des Tracts*, 1300, rue Bordeaux, Montréal, (Tél. St-Louis 1053) et chez les principaux libraires.

Graves désordres dans les Indes

Londres, 27. — Douze mille employés du chemin de fer "Great Indian Peninsula" ont déclaré la grève pour une augmentation de gages, dit une dépêche de Bombay à "Exchange Telegraph". Des désordres ont eu lieu hir après-midi, les hommes ont désorganisé le trafic, ont brisé les fenêtres des usines et quelques-uns sont entrés dans les guérites à signaux et y ont forcé les préposés de donner les signaux que bon leur semblait.

Les grévistes sont montés sur le trains, ont brisé les fenêtres et insulté les passagers et arrêté tout le trafic pendant plus d'une heure.

On en appela à la milice, mais lorsque les troupes arrivèrent les grévistes s'étaient dispersés.

On exporte notre sucre

Halifax, N.-E., 26. — Pendant que le compagnies de sucre augmentent le prix du sucre de façon fabuleuse sous prétexte que la production est trop faible, on exporte notre sucre à l'étranger. On peut bien s'attendre à une nouvelle majoration des prix avec ce système. Des centaines de milliers de sacs de sucre attendent sur les quais ici qu'on les transporte à l'étranger. Il n'est pas difficile à comprendre que notre prevision de sucre diminue. Sur un autre quai un quart de million de sacs de farine attendent les paquebots.

La cathédrale de Rheims

Paris, 26. — Le comité danois pour la reconstruction de la cathédrale de Reims a remis au ministre de France, M. Claudel, une somme d'un million trente-trois mille francs, comme contribution du Danemark pour la reconstruction de la cathédrale de Reims.

Le président du comité, le conseiller d'Etat Wilhelm Hansen, a lu une adresse exprimant les sentiments cordiaux du Danemark envers la France.

Le ministre de France a remercié en termes émus, et a exprimé la vive sympathie et la reconnaissance de la France pour cette généreuse initiative et son résultat admirable.

"Le capital et le travail", par M. Noël Bernier. Prix 10 sous franco. — Comité de Propagande La Vérendrye de l'A.C.J.C., 39, Ave Provencher, Saint-Boniface, Man.

MGR GROUARD

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

No 9

(Suite)

Le couvent parut vite trop petit, mais Mgr Faraud et le Frère Alexis avaient de bons bras armés de bonne haches et ils se mirent à couper les arbres de la forêt et à les tailler pour de nouvelles bâtisses. Les planches faisant défaut, il fallut s'en procurer, et je confesse que j'éprouve un certain orgueil (Dieu veuille me le pardonner!) en disant que je devins apprenti scieur de long sous la conduite du Frère Boisramé. Les moulins à scie ont fait disparaître cette profession dans le monde civilisé, mais alors, et dans le Mackenzie surtout, si on voulait avoir des planches il fallait employer la scie de long. Je vous assure que c'est un dur métier, et l'on m'accordera, j'espère, quelque indulgence si je me vante de l'avoir appris assez bien pour donner satisfaction à mon maître et rendre service à plus d'une mission. Nous pouvions donc ainsi résoudre le problème de la construction. Restait la question de la nourriture quotidienne à donner au couvent, aux Soeurs aussi bien qu'aux élèves, surtout quand ceux-ci deviendraient plus nombreux. Nous avions agrandi nos jardins et multiplié nos semences, mais dans ce pays du nord, nous avions à craindre la gelée, et une seule nuit d'été suffisait pour détruire la récolte de pommes de terre. Que de soucis cette culture m'a causés! Une fois je sentais le froid venir après une chaude journée de fin de juillet. Notre jardin présentait un aspect superbe, les patates, vigoureuses en branches et en feuilles, allaient bientôt fleurir. Nous avions, avec une brouette, charrié des tas de copeaux tout à l'entour, afin de faire une grosse boucane, car j'avais lu que l'on employait ce moyen pour préserver les plantes de la gelée. Le soir venu, un petit vent du nord commence à souffler, et je vais allumer le feu à chaque tas de copeaux; et j'eus le plaisir de voir une épaisse fumée s'étendre comme un manteau sur nos belles patates. Les voilà sauvées! pensais-je; et pour plus de sûreté j'entretenais partout ces foyers de boucane. Je ne pouvais cependant m'empêcher de grelotter, tant l'air était vif et piquant. J'eus la curiosité de regarder le thermomètre et je le mis assez près de ces petits feux. Hélas! il descendit à 3 degrés au-dessous de zéro.—Je parle du thermomètre centigrade.—Mon espoir s'envola comme la fumée, et le lendemain les patates rasées jusqu'à terre jongeaient le sol de leurs tiges mortes. Cependant je me hâte d'ajouter qu'on a remédié depuis à ce danger de la gelée en défrichant plus de terre et surtout en desséchant des *muskegs* voisins dont l'influence pernicieuse a par le fait disparu.

Mais malgré ces améliorations, on ne peut s'empêcher de craindre un dégât partiel ou même total de cette culture sur les bords du Mackenzie. Les choux de Siam résistent mieux au froid quand leurs feuilles ont pris assez de force, et nos enfants, Métis et Sauvages en sont très friands. Ils les mangent crus. C'est pour eux ce que les pommes sont pour les enfants canadiens. L'orge réussit généralement assez bien. On la pile pour l'écailler et on en fait une soupe excellente. On a même bâti un moulin à vent pour la moudre et en faire des galettes. Pour la farine de blé, inutile d'y penser. Nous recevions quelques sacs chaque année, mais partagés entre les missionnaires Oblats et Soeurs Grises, cela n'allait pas loin et ne pouvait entrer en ligne de compte comme aliment quotidien. Cette farine ne servait, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'à faire quelques crêpes, les dimanches ou les jours de fêtes. Quand les Soeurs prirent possession de leur couvent, Monseigneur leur confia les vivres de la mission. D'après un règlement adopté par les autorités respectives, ces bonnes Soeurs devaient faire la cuisine pour tout notre personnel. Notre réfectoire recevait les mets préparés et nous n'avions qu'à nous y rendre au son de la cloche.

Evidemment, nous trouvions cela très commode et nul n'y cherchait matière à la critique. Un jour vint cependant où des plaintes se firent entendre; et cela, s'il vous plait, à propos de crêpes. On me permettra, j'espère, d'entrer dans ces petits détails. Quand un de nos Frères faisait la cuisine, il n'oubliait pas les crêpes, aux jours privilégiés, et il en faisait de bonnes, cela va sans dire. Mais dès que la poêle fut remise aux mains des Soeurs, elles voulurent pratiquer l'économie aussi parfaitement que possible, et on s'aperçut que les crêpes devenaient de moins en moins épaisses, si bien qu'à la fin nous les trouvions aussi minces qu'une feuille de papier. Un bon Frère, Flamand d'origine, n'approuvait pas ce système. Or, un jour de fête, nous venons dîner et voyons poissons et patates mis sur la table, puis à côté, comme plat de dessert, des crêpes réduites à la plus simple expression. Je commence le *Benedicite*, mais je ne sais quel chat dans la gorge m'interrompt dans la prière et me force à tousser. Alors, le cher Frère de quitter sa place, de venir près de moi et de crier assez fort, je crois, pour que tout le couvent l'entende: "Mon Révérend Père, ne soufflez pas si fort; les crêpes vont s'envoler!" Y gagna-t-il quelque chose? Je n'ose pas l'affirmer. Mais on peut juger par là que nous n'avions pas tout à souhait dans notre alimentation. De temps en temps, notre chasseur nous fournissait de la viande d'orignal, ou bien nous prenions quelques lièvres au collet; parfois, à la saison favorable, des gibiers à plumes tombaient sous nos coups de fusils à plomb. Cependant ces bonnes aubaines ne pouvaient changer la règle générale, qui faisait du poisson notre pain quotidien.

Heureusement que nous en prenions presque toujours une quantité suffisante. D'abord le remous situé au bas du Grand Rapide, à la porte de mission, nous fournit le nécessaire; mais quand le nombre des enfants augmenta, nous dûmes tendre nos filets à 40 milles de distance, à la Grosse Ile, ou au lac Castor, que l'on peut appeler aussi justement la tête du Mackenzie. Là se fait la principale pêche, celle d'automne, où l'on se procure la provision de l'hiver. On s'y rend à la fin de septembre, époque à laquelle le poisson blanc vient frayer dans ces parages. Il arrive en masse et se prend par milliers chaque jour. Comme le froid n'a pas encore le pouvoir de le conserver en bon état, on le suspend sur des perches assez élevées pour le mettre à l'abri des chiens. A cette fin, on le perce à deux pouces environ de la queue, par cette ouverture on le glisse sur une branche de saule assez longue et forte pour en porter une dizaine, et on pose la branche sur les perches préparées pour en recevoir un grand nombre. Ainsi pendu, le poisson subit toutes les influences de la température, laquelle varie constamment, à cette saison. S'il n'y avait que cet inconvénient, tout irait bien; mais il faut transporter ce poisson à la mission. On l'entasse par milliers dans un grand bateau, et si le froid ne sévit pas assez, le poisson chauffe, il prend une couleur, une odeur et un goût très peu recommandables.

Je ne dis rien du voyage que des orages et des masses de glaces flottantes rendent souvent très périlleux. Arrivé au port le poisson est transporté sur un autre échafaud, où il attend son tour de passer à la cuisine. On le fait d'abord dégeler, afin de le nettoyer avant de le mettre dans le fourneau. Alors des exhalaisons caractéristiques (d'aucuns diraient fétides) prouvent qu'il est faisandé à point. Cette qualité peut le rendre plus digestible, mais ne flatte pas le palais de tout le monde. Aussi la Soeur cuisinière chercha et finit par trouver un remède à cet inconvénient. Je ne veux pas priver le public d'une recette qui peut avoir son utilité ailleurs qu'à la Providence. Nous avions eu la chance de cueillir une bonne provision d'*atacas*, petit fruit d'un rouge vif et d'une acidité remarquable. Supposé donc que l'on ait du poisson à l'état avancé que je viens de décrire: faites-le cuire quand même, puis enlevez la chair sur les arêtes, jetez dessus une poignée d'*atacas*, écrasez-les et mélangez le tout avec soin; servez maintenant et vous avez un mets exquis. Nous n'avions pas toujours besoin de recourir à cet expédient; en été, le poisson qu'on tirait chaque jour des filets, avait une fraîcheur parfaite, celui que l'on pêchait sous la glace gelait de suite en sortant de l'eau et se conservait intact.

(A suivre)

EVANGILE

IIe dimanche après la Pentecôte

(S. Jean, VI, 56-59)

En ce temps-là, Jésus dit à la foule des Juifs: Ma chair est une vraie nourriture, et mon sang un vrai breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. Comme mon Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Il n'en est pas de ce pain comme de la manne; vos pères l'ont mangée, et ils sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

vantage le public. Aussi l'Association de la Jeunesse est-elle heureuse de contribuer, pour une faible part, à cette manifestation du 27 juin.

M. Léon Demers parle de "l'apothéose de Dollard" et il exprime le voeu que la jeunesse du Canada français revienne, chaque année, à la date du 24 mai, au pied de la statue de Dollard, "et le 24 mai sera désormais, ajoute-t-il, le *jour de Dollard* et la fête de la jeunesse."

Le *Semeur* publie également "leur opinion sur l'A. C. J. C.", faisant ressortir les témoignages d'approbation rendus à l'oeuvre par: Mgr Irénée Douville, Mgr F.-X. Gosselin, MM. les abbés C. Courchesne, Emile Lambert, E. Hamelin, ainsi que le R. P. Ferdinand, O.F.M.

M. Hector Mépard, président de l'Union régionale d'Ottawa, termine sa substantielle étude intitulée: "Comment susciter et maintenir la vie dans un cercle". Et M. Lucien Germain, du Comité central, passe en revue la vie des diverses unions régionales et de quelques cercles de l'A. C. J. C.

Diverses notes variées ajoutent à l'intérêt de la livraison de mai du *Semeur*.

Nos voisins sont heureux de nous voir sur-taxés

New-York, 27.—Sous le titre de "Sound Taxing in Canada", le "Sun" et le "New-York Herald" commentent ce matin le nouveau budget du Canada et déclarent que "les mesures courageuses et énergiques du gouvernement canadien pour équilibrer le budget de 1920-1921 méritent l'appui de tous et l'émulation des autres gouvernements qui ont beaucoup moins d'excuses pour les énormes dépenses qu'il faut rencontrer avec des taxes plus élevées."

"Le Canada, dit ce journal, a des problèmes de développement, de transport et de distribution qui sont encore plus difficiles que les nôtres. Si l'on excepte une faible partie du nord-ouest de Winnipeg et au sud de la Saskatchewan et sur une bande de territoire de 100 milles de large parallèle à la frontière, la population du Canada est de moins d'une personne par mille carré.

Seulement dans une faible partie de l'est excède-t-elle 16 au mille carré. Une population aussi éparpillée sur un aussi vaste territoire veut dire difficulté et privation pour ceux qui travaillent au développement du pays.

"On pourrait penser que c'est assez difficile d'endurer les privations de la vie de pionnier sans être appelé à assumer le fardeau de taxes encourues pour une guerre livrée à des milliers de milles de distance. Cependant le Canadien partage sans murmurer son pain avec le gouvernement, réduisant les dépenses autant que possible et imposant de nouvelles taxes.

"Le seul but est d'équilibrer les revenus et les dépenses. Ce but est atteint. Apparemment les auteurs du budget étaient plus préoccupés d'équilibrer le budget qu'ils ne l'étaient d'obtenir la faveur du voteur mécontent. Les nouvelles taxes sont économiquement justes et à la longue l'argent payé par le contribuable sera un bon placement, car la méthode de prélèvement est conforme à la science de la taxe et n'est pas un jeu pour acquérir des votes."

A NOS MORTS

Cinquième liste de souscription pour le Monument aux Français de l'Ouest morts pour la patrie. Les quatre listes précédentes déjà publiées forment une somme totale de ..$1,313.25

H.-J. Bouteiller	$ 1.00
Honorat, Edifice Paris	25.00
Dumousseau, M.	10.00
Docteur Bélanger	10.00
Théroux, Omer	2.00
J.-M. Bernuy	5.00
P. Merle	1.00
Paul Jenvrin	5.00
Notre-Dame de Lourdes	
Les Révérends Pères	$ 5.00
Mme Légourierec	1.00
Mme P. Vigier	1.00
Js Dacquay	1.00
V. Lemieux	1.00
C. Badiou	1.00
Mme Veuve M. Badiou	.25
Mme Lafrance	1.00
Mme H. Moreau	1.00
Mme Veuve Bonnefoy	.50
Eug-E. Dignal	.25
Pierre Gagnico	1.00
X. Delaqui	1.00
Louis Donze	1.00
Pierre Bacqui	5.00
André Civico	2.00
J.-H. Tichy	1.00
C. Augort	1.00
L. Collin	.50
Anonyme	2.00
M. Gariges	.50
Jean Auger	1.00
Anonyme	1.00
A. Chabbert	.50
Aug. Poirroux	1.00
François Garnouers	1.00
Mme O. Guérin	1.00
M. Paquereau	1.00
Jean Chabbert	.50
Emile Chabbert	.50
Mérel, père	1.00
Mérel, fils	1.00
Julien Mabon	1.50
E. Rivaleau	1.00
F. Buse	1.00
J.-B. Vugnier	.75
Victor-G. Collet	2.00
Alexis Giraud	1.00
Ambroise Delorme	1.00
Antoine Chevrier	1.00
A. Verignew	2.00
Pierre Quinodoz	1.00
Pierre Vugnier	1.00
Emmanuel Bibault	1.00
Emmanuel Simon	1.00
Marcelin Avauly	1.00
Xavier Delacquy	1.00
Léon Librecht	1.00
Etienne Durant	2.00
Félicien Thorembert	1.00
Jules Roch	1.00
François Chaperon	.50
Jules Piloul	1.00
Joseph Le Mireleo	1.95
Ap. Dellion	.25
Aug. Buse	1.00
Joseph Le Jeune	1.00
Alexis Jemeau, Sr	1.00
Alexis Jemeau, Jr	2.00
Joseph Comte	1.00
J.-B. Prejet	1.00
Casimir Prejet	2.00
Jean Fouasse	1.00
Francis Fouasse	1.00
Léon Fouasse	1.00
Auguste Comte	2.00
Casimir Pilloud	1.00
Louis Fouasse	1.00
Rév. Père Le Chevalier	1.00
RR. PP. Trappistes, Ordre des Cisterciens Réformés, Saint-Norbert	25.00
Louis Demay, St-Brieux	5.00
Louis Chenu, Gravelbourg	1.00
Abbé J. Salem, Pincher Creek	3.00
Soirée du 25 avril au Collège St-Boniface	415.75
Partie de cartes à l'école Provencher, St-Bon.	131.00
Deuxième concert à l'école Provencher, St-B.	162.75
E.-J. Turenne	1.00
Mlles Mesnage	2.00
A. Sourisseau	1.00
E. Sourisseau	1.00
Dr Bennett	10.00
Mme G. Chavannes	10.00
François Ozanam	1.00
P. Lardon	5.00
Mme Coux	2.00
J.-M. Bazin	1.00
L. Dacquay	1.00
V. Deshayes	1.00
V. Mayne	1.00
P. Ronceroy	1.00
E. Daudet	1.00
M. Goyette	1.00
C. Tellier	5.00
Mme Bourgouin	5.00
Mme Gauthier	5.00
M. Pannetier	5.00
Mlle Mollot	2.00
J. Du Bois	1.00
F. Simon	1.00
Mme Callede	5.00
Mme de Denus	5.00
Anonyme	3.00
RR. PP. Oblats, St-Bon.	20.00
Reçu de M. l'abbé Gayre, pour diverses personnes de Wauchope	14.50
Total général, d'accord avec nos livres	$2,308.20

HOMMAGE A SA SAINTETE BENOIT XV

Le cinquantenaire du dogme de l'infaillibilité

La livraison de mai du *Semeur* débute par une communication du Comité Central de l'A. C. J. C., annonçant pour le 27 juin prochain, la célébration, à Montréal, sous le patronage des autorités religieuses, du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Deux théologiens éminents et un orateur laïque, MM. les abbés Perrier et Curotte et M. Henri Bourassa, seront les orateurs de la soirée.

L'A. C. J. C. a cru que le 50me anniversaire du Concile du Vatican et de la proclamation de l'infaillibilité pontificale offrait une occasion tout à fait exceptionnelle et particulièrement favorable de rendre hommage au Souverain Pontife et de renseigner da-

CONSERVATION DES PEAUX A VENDRE

Les peaux sont d'importants sous-produits de l'industrie animale. Elles ont pris une grande valeur depuis quelques années mais ce n'est pas toujours le cultivateur qui en reçoit le plus haut prix. Vu la grande variété d'objets de haute qualité qu'on peut en fabriquer, les peaux de vaches et de veaux sont les plus en demande. Tout de même les quelques notes suivantes s'appliquent pour toutes les espèces.

Les meilleures peaux s'obtiennent des animaux sains et vigoureux. Les poux et les oestres (chenilles) causent beaucoup de dommages, les chenilles percent des trous sur le dos de l'animal là où la peau a le plus de valeur.

Ne pourrait-on pas par les brossages et l'application d'insecticides amoindrir ces pertes?

Que l'animal soit mort de maladie ou qu'il soit abattu, on doit procéder immédiatement à l'enlèvement de la peau.

Pourquoi le cultivateur n'obtient pas toujours les plus hauts prix?

1. Parce qu'il n'a pas toujours les notions voulues pour enlever et conserver les peaux et elles perdent de la valeur.

2. Parce qu'il vend aux commerçants qui paient tant la livre sans trop s'occuper de la qualité excepté pour permettre de réaliser un profit, même sur les peaux tout à fait inférieures.

Dans les tanneries on reconnait trois classes de peaux: celles de salaison (packer's), de ville (city) de campagne (country).

Pourquoi cette classification?

C'est que les peaux de salaisons sont toujours uniformes. Ces maisons les classent d'après leur grandeur ainsi que leur qualité qui est presque toujours bonne parce qu'elles sont enlevées par des experts qui évitent les coups de couteau qui sont de trop.

Les peaux de ville proviennent de petits abattoirs où les employés sont moins expérimentés.

Les peaux de campagne sont celles enlevées par les cultivateurs. Ces dernières sont souvent mal conservées, mal fendues et souvent portent des entailles accidentelles qui diminuent de beaucoup leur valeur.

Comment procéder

D'abord placer l'animal sur le dos, fendre la peau sur la longueur du cou et de la gorge jusqu'à la lèvre inférieure. Découper autour de la corne gauche, fendre de la corne gauche à la corne droite. Fendre de la corne gauche à l'oeil gauche, de là à la narine gauche, couper le cou après avoir enlevé la peau sur la tête.

Fendre la peau sur le ventre jusqu'à la base de la queue. Couper les onglons, fendre la peau à l'intérieur des pattes jusqu'au genou, enlever la peau sur la patte et couper la patte. Procéder de la même manière pour les pattes d'arrières. Des genoux et des jarrets fendre la peau jusqu'au ventre et l'enlever soigneusement. Il est très important que la peau ne porte pas d'entailles ni de particules de chair.

Différentes méthodes sont employées pour la conservation des peaux. La meilleure consiste à l'étendre, le poil sur le plancher et d'enlever les particules de chair qui pourraient y adhérer. Après cela on doit appliquer une légère giquement. Ensuite appliquer une autre couche de sel. Les grandes peaux requièrent de 30 à 35 livres de sel qui ne doit pas être en mottes mais parfaitement étendu. Le vieux sel ayant déjà servi peut tacher la peau et diminuer sa valeur. Après que la peau est salée elle doit être étendue dans un endroit frais afin qu'elle sèche. On ne doit pas laisser rouler les bords. Pour sécher, la peau doit être à l'ombre. Les rayons du soleil font sécher trop rapidement, ce qui diminue la valeur de la peau.

Un éleveur.



L'ALIMENTATION DES PORCS.

La production de viande est un besoin impérieux à l'heure actuelle. L'offre ne peut tenir tête à la demande. Il est spécialement à désirer, en raison des conditions que cette viande soit rapidement utilisable. Or, de tous les animaux de la ferme que l'on emploie pour la production de la viande, il n'en est aucun dont l'élevage, l'engraissement de lard au pays, l'augmentation gigantesque de notre commerce d'exportation, nous donnent la certitude d'un commerce avantageux et permanent, mais il faut pour cela nous rendre compte de nos occasions, et savoir les développer.

Les pages suivantes peuvent intéresser les cultivateurs qui désirent faire un effort spécial pour résoudre avantageusement par eux-mêmes et pour le pays un des problèmes résultant de la guerre.

CHOIX DES ALIMENTS.

Le choix des aliments pour la production économique du lard dépend principalement de la localité où on se trouve, de la saison et des conditions locales. Ce sont là les facteurs qui règlent l'économie d'achat et de production, mais il est essentiel que la ration se compose d'aliments savoureux, faciles à digérer et nutritifs. Il faut aussi qu'elle soit bien équilibrée, qu'elle se compose d'une variété d'aliments plutôt que de un ou deux seulement, et par-dessus tout, qu'elle renferme des aliments succulents, en hiver comme en été. C'est en effet principalement par l'emploi de ces fourrages succulents que l'on tient le porc en bonne santé. Ils sont essentiels dans l'alimentation des sujets reproducteurs.

LE VERRAT REPRODUCTEUR.

Alimentation d'été.—*Donnez au verrat un pâturage de trèfle, de luzerne ou d'herbes fines, de l'eau et de l'ombrage. En l'absence de pâturage, donnez une quantité généreuse de fourrages verts: trèfle, luzerne, foin de trèfle, pois, avoine ou mauvaises herbes: chou gras, amarante, patiences, etc.*

Alimentation d'hiver.—*Foin de luzerne ou de trèfle, en râtelier. Racines, betteraves fourragères et betteraves à sucre, crues et hachées, pommes de terre ou navets crus, 5 à 10 livres par jour, ou, en l'absence de racines, foin de trèfle ou de luzerne, haché fin et trempé.*

Alimentation de toute l'année.—*Si on a du lait écrémé, du lait de beurre ou du petit lait, en donner de 3 à 10 livres par jour, suivant les besoins de l'animal. La ration de grain ou de moulée peut se composer de farine d'avoine ou d'orge, de son ou de petit son, en combinaison de deux de ces aliments ou plus, à raison de 2 à 5 livres par jour, suivant les besoins. Nourrir judicieusement. Si l'animal est trop gras, il se montre peu ardent au service. S'il est trop maigre, sa progéniture manque de vigueur et de vitalité.*

L'exercice. — *Absolument indispensable. Donnez un pâturage large et ombragé en été, et non pas un enclos sale et infesté de mouches. En hiver, faire un enclos en plein air, près de la cour de ferme. Si possible, laissez le verrat s'ébattre dans la cour pendant quelques heures. Employez toute l'année comme abri une cabane portative faite d'une seule épaisseur de planches mesurant environ 6 à 8 pieds. Fournir beaucoup de litière. Par ce régime, on évite les rhumatismes, si communs chez les verrats.*

LA TRUIE PORTIERE.

Eté.—*Pâturage comme pour les verrats.*

Hiver.—*Gros fourrages, comme pour les verrats. Moulée composée de deux parties de son et une partie de petit son, en parties égales vers l'époque de la mise bas. Si c'est nécessaire, remplacer l'un ou l'autre de ces aliments par la farine d'avoine ou d'orge. Eviter de donner plus d'un quart de la ration en maïs. Le maïs est débilitant et trop engraissant pour les truies portières. Donner cette moulée à raison de 2 à 4 livres.*

Pendant la gestation.—*Mettre la truie en bon état avant de la faire saillir; la maintenir dans cet état. Eviter de trop engraisser et les inconvénients qui en résultent: la parturition difficile, les porcelets faibles, morts. D'autre part, il ne faut pas non plus que la truie soit trop maigre, surtout si elle est jeune, car un excès de maigreur peut lui faire un tort permanent. De toute façon, une truie trop maigre donne des porcelets petits, maigres, rabougris, et ne produit que peu de lait. La truie en gestation doit recevoir une ration rafraîchissante, d'une nature plutôt laxative. Une ration comme celle que nous venons de mentionner remplit ces conditions. La constipation à cette époque exerce un très mauvais effet sur les porcelets. Si la mère ou ses petits sont constipés, on a des porcelets petits, rabougris, se développant mal. Ces portées dépérissent rapidement, sans causes apparentes.*

Exercice.—*L'exercice est tout aussi important chez la truie que chez le verrat. A l'exception de la période passée dans la loge de parturition, la truie portière doit être tenue toute l'année, dans une cabane portative de 8x10 pieds; on met de quatre à cinq truies par cabane. Choisir un emplacement sec. Obliger la truie à travailler pour trouver sa nourriture; ceci a un excellent effet sur la vigueur, la taille et le nombre de porcelets. L'exercice prévient les rhumatismes et l'impotence.*

Après la mise bas.—*Se garder d'exciter la truie avant et après la mise bas. Se tenir toujours là à ce moment, mais n'intervenir que si cela est nécessaire. Le premier repas doit se composer d'une buvée de recoupes (middlings); pendant les premiers dix jours, augmenter graduellement la ration pour la porter au maximum. Eviter avec soin la suralimentation qui provoque la diarrhée chez les porcelets. Nourrir la truie en vue de la production du lait, c'est-à-dire lui donner les rations suivantes: farine d'avoine et recoupes en parties égales; farine d'avoine, son et petit son en parties égales; donner des sous-produits du lait avec ces deux rations. En été, ne donner des fourrages verts ou des pâturages que lorsque les porcelets ont atteint deux semaines. En hiver, donner des racines et du foin de trèfle pour entretenir le libre jeu des fonctions et tenir le sang frais. Vider un seau de terre ou de cendre de bois dans un coin de la loge. Au moment du sevrage, diminuer la quantité de moulée, et séparer les jeunes porcs de la mère pendant des périodes de plus en plus longues tous les jours, jusqu'à ce que la truie cesse de donner du lait. Si les porcelets sont trop gras et inertes, et si la truie donne beaucoup de lait, forcez-les à prendre de l'exercice.*

G.-B. ROTHWELL, B.S.A.,

Adjoint à l'éleveur du Dominion.

On expose Kolchak comme un malfaiteur

Vancouver, C.-B., 27. — L'amiral Kolchak, ancien commandant de l'armée nationale russe, après sa capture par les révolutionnaires, a été placé dans une cage à Irkutsk, et exposé à la vue de tous sur une accusation nominale. C'est ce que nous apprenait hier, N. Deberg, ex-membre de l'état-major de l'amiral, qui est arrivé ici hier de l'Orient à bord du paquebot Manila Maru. S'il faut en croire les déclarations de Deberg, une foule compacte s'est pressée aux abords de la cage aussitôt après son dévoilement. On criait des paroles injurieuses à la face de Kolchak.

Avant sa capture, ajoute Deberg, Kolchak avait fait un voyage du côté de la mer, sous la prétendue protection des gouvernements alliés. Lui, Deberg, a réussi à s'enfuir, le soir, à bord d'un vaisseau dont tous les feux étaient éteints. Il se sauva à Tokio.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, 31 MAI

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$1.17¾
No 3 C. W.	1.15¾
Fourrage, Extra	1.15¾
Fourrage 1	1.14¾
Fourrage 2	1.13¾
Track	1.14¾

ORGE

No 3 C. W.	$1.80
No < C. W.	1.60
Rejeté	1.56

Track	1.69

LIN

No 1 C. W., déchargé	$4.51
No 2 C. W.	4.47
No 3 C. W.	3.85
Rejeté	3.40
Track	4.51

SEIGLE

2 C. W.	$2.10
Track	2.10

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

RETAIL

LUNDI, LE 31 MAI

"Steers."—

Excellent	$16.00—$18.00
Bons	$12.00—$13.00
Ordinaires	$9.00—$11.00

"Feeders"—

De choix	$10.00—$10.50
Bons	$9.00—$10.00

"Stockers", "Steers" et taures.—

De choix	$9.26—$10.25
Bons	$7.50—$9.00

"Bulls".—

Bons	$9.00—$12.00
Ordinaires	$7.00—$7.50

Taures: De boucherie.—

Excellentes	$14.00—$15.50
Bons	$10.00—$12.00

Veaux.—

De choix	$15.00—$18.00
Bons	$12.00—$14.00

Cochons.—

Choix	$22.00—$22.00
Lourds	$20.00—$20.00
Légers	$20.00—$20.00

Vaches de boucherie.—

De choix	$13.00—$14.00
Bonnes	$9.50—$12.00
Moyennes	$8.00—$9.00
"Canners" et "cutters"	$3.50—$5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—

Du "jobber" au détailleur—

Frais pondus	$ .43—$ .44

Beurre.—

Crèmerie, Aux détailleurs	$ .69—$ .71
De ferme, Aux cultivateurs	$ .35—$ .40

Légumes.—

Patates, Le minot, détail	$4.00
Lot de 5-10 minots	$3.50
Navets, Le cent	$4.00
Carottes, Le cent	$5.00
Betteraves, Le cent	$4.00
Choux, Le cent	$10.00
Oignons, Col.-Brit., Le cent	$15.00

Pommes de la C.-Brit. La boîte	$4.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses, sac de 98 liv.	$7.40
Five Roses, 2 sacs de 49 liv.	$7.50
Five Roses, 4 sacs de 24 liv.	$7.60
Purity, Sac de 98 livres	$7.40
Purity, 2 sacs de 49 livres	$7.50
Purity, 4 sacs de 24 livres	$7.60
Royal Household, Sac 98 liv.	$7.40
Royal Household, 2 sacs de 49	$7.50
Royal Household, 4 sacs de 24	$7.60
Maple Leaf, Sac de 98 liv.	$7.40
Maple Leaf, 2 sacs de 49	$7.50
Maple Leaf, 4 sacs de 24 liv.	$7.60

Farine de seigle—

Seigle blanc, 98 livres	$6.50
"Straight", 98 livres	$6.25
Seigle brun, 98 livres	$5.00
Gruau de seigle, 98 livres	$5.60
Gruau d'avoine	$4.45—$4.70

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$48.00	$55.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

Foin—

Note.—Marché très instable. Peu de "Timothy" à cause de la grande demande dans l'Ouest. Le marché est très instable pour les autres genres de foin.

"Timothy" No 2	$40.00
"Timothy" No 3	$38.00
"Red Top" No 1	$34.00
"Red Top" No 2	$32.00
"Upland" No 1	$34.00
"Upland" No 2	$32.00
"Midland" No 1	$30.00

Peaux.—

Marché instable et prix varient beaucoup en peu de temps.

No 1, Vertes et salées, Vaches et taureaux, Tous poids	$ .16—$ .18
No 1, Vertes et salées, "Bulls"	$ .16
Vaches et taureaux, Vertes et salées Marque au côté	$ .17

Peaux No 2, 1 sou de moins la livre.

Peaux vertes gelées, 2 sous de moins la livre.

No 1, Veau, Vertes et salées	$ .30
No 1, Vertes et salées, Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux. "Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval, Vertes et salées, Chaque	6.00 à $7.00

Hâtez-vous d'expédier

Peaux séchées.—

Bouchers	$ .30—$ .35
Peaux salées séchées, Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux émules	2.00— 5.00

Suif.—

No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.06

FEU MONSIEUR L'ABBE J.-V. JUTRAS

C'est dans les sentiments du plus vif chagrin que nous faisons part à nos lecteurs de la mort de M. l'abbé Vincent-Pierre Jutras, curé de la Baie du Febvre, sa paroisse natale, au diocèse de Nicolet.

M. l'abbé Jutras, dont la santé, épuisée par l'ardeur de son zèle apostolique et patriotique, faisait défaut depuis quelques mois, revenait de San Antonio, Texas, où il avait passé l'hiver en repos. C'est chez son frère, M. l'abbé N.-C. Jutras, curé de Saint-Pie de Letellier, au Manitoba, que le regretté défunt a terminé sa féconde carrière. La dépouille mortelle, ramenée aujourd'hui même à la Baie du Febvre, au milieu des paroissiens éplorés, y sera inhumée demain, au sein d'un concours de sympathies largement méritées par ce pasteur d'élite. S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, prononcera lui-même l'éloge funèbre.

Né en 1855, feu M. l'abbé Jutras fut le premier prêtre canadien de ce nom. Il fit ses études à Nicolet, fut ordonné prêtre, aux Trois-Rivières, en 1880, par Mgr LaFlèche, et exerça successivement le ministère, en qualité de vicaire, à St-Wenceslas, à Tingwick, à L'Avenir, à St-Grégoire de Nicolet, puis encore, après quelque temps de repos aux Etats-Unis, 1883-84, à Saint-Célestin, à Yamachiche. En 1885, il devient curé de Tingwick, où il consacre vingt-huit années de sa vie sacerdotale à se dévouer, sans compter, pour ses ouailles, qui l'aimaient et le révéraient comme un père. Ramené, il y a sept ans, par la volonté de son Ordinaire, à la tête de sa paroisse natale, La Baie du Febvre, il a eu le temps de s'y créer, en dépit de ses forces décroissantes, la même solide réputation d'heureuse administration, de dévouement et de savoir vraiment remarquables.

Ce n'est pas seulement l'un des prêtres les plus distingués du clergé canadien-français qui disparait, en la personne de M. l'abbé V.-P. Jutras; c'est un penseur et un littérateur de haut mérite, dont un volume précieux, "Recueil de proverbes et de dictons du Canada français", est justement en préparation. C'est de plus un ardent champion de la cause française, en même temps qu'un apôtre inlassable de la foi catholique.

De tout coeur nous disons: Paix à son âme dans la béatitude de l'éternel repos, et gloire à sa mémoire, celle d'un homme qui a vécu une vie profonde, aux fruits abondants!

Nos plus sincères condoléances sont respectueusement offertes à S. G. Mgr l'Evêque de Nicolet, justement affligé de cette grande perte; à la famille, aux nombreux amis du défunt et à tous ceux que désole le départ de ce prêtre au coeur d'or, de ce patriote à l'âme de feu, sous le voile de manières les plus affables d'un gentilhomme.

—*L'Action Catholique.*

Les journaux de l'Ouest seront suspendus

Winnipeg, 28.—En dépit du fait que la production de l'impression de journaux est de sept fois plus grande que la consommation domestique, les journaux quotidiens du Manitoba et de la Saskatchewan, pour la deuxième fois dans un espace de six mois, sont en face de la suspension de la publication de leurs feuilles faute de papier.

Jusqu'à récemment, les journaux étaient approvisionnés par la Fort Frances Pulp and Paper Company, dont les usines sont situées à 200 milles à l'est de Winnipeg. Mais de bonne heure en avril dernier, à la suite d'un jugement rendu par la Cour Suprême, dans l'appel de la compagnie des Frères Price, la compagnie Fort Farces a averti ses clients canadiens qu'ils devraient désormais s'adresser ailleurs pour obtenir leur papier. La compagnie offrait cependant une quantité limitée de papier, à $120 la tonne. En d'autres termes, elle offrait son papier à une augmentation de $30 la tonne sur les prix de certains autres manufacturiers canadiens, qui faisaient l'exportation aux Etats-Unis. Les clients canadiens de la compagnie Fort Frances ont consenti à payer les prix demandés et l'approvisionnement s'est continué pour quelques semaines.

La compagnie a cependant refusé de fournir du papier plus longtemps. Les journaux ont dû s'adresser ailleurs, mais toutes leurs tentatives ont été infructueuses. En sorte que les journaux sont menacés de suspendre leur publication. A moins que la compagnie ne se décide à reprendre son commerce, plusieurs journaux du Manitoba et de la Saskatchewan devront suspendre leur publication la semaine prochaine.

Les soldats anglais en Irlande seront sans munitions

Londres, 27. — Les conseils exécutifs de l'Union Nationale des Employés de Chemins de Fer ont étudié ici, hier, le refus des employés de chemins de fer de Dublin aussi bien que celui des employés de cale-sèches, de transporter des armes et des munitions aux soldats anglais, actuellement en Irlande. La fédération des employés du transport a aussi étudié la situation, bien que ses intérêts ne soient concernés qu'indirectement. Car tous ceux qui sont compris dans cette affaire actuellement, sont des membres de l'Union Nationale des Employés de Chemins de Fer.

Il est impossible de prévoir l'issu de ces pourparlers, et leurs résultats sur la situation. Dans l'intervalle, la détermination des ouvriers de Dublin et d'autres centres irlandais, est toujours la même, celle de ne pas céder de munitions aux soldats anglais. Un exemple de cette ferme détermination est arrivé à Harcourt Station, Dublin, hier, alors qu'une consignation de munitions, chargée sur un train, à destination d'Arklow, a été saisie et détenue. Les employés refusaient de conduire le train si ces munitions restaient à bord. L'envoi a été reporté au dépôt militaire et le train continua son voyage. La seule concession que feront les employés, sera le ravitaillement des troupes.

Cette situation embarrassante a paralysé complètement le service de transport de la compagnie London et North Western Railway, entre l'Angleterre et l'Irlande. Les employés des quais de la compagnie ont refusé de décharger deux vaisseaux de cette même compagnie, à cause que l'une des deux cargaisons contenait une petite quantité de revolvers pour la police de Dublin. Les résultats de cette dispute ont été que les employés ont quitté l'ouvrage.

Pas un des vaisseaux de transport de la compagnie n'a traversé la mer d'Irlande hier. Les vaisseaux passagers ont fait cependant le trajet comme d'habitude. Mais à l'arrivée de l'Arvonia en Irlande, les passagers ont été forcés de transporter eux-mêmes, leurs effets à terre. Les employés du port étaient absents.

La paralysie du service de transport va affecter sérieusement l'industrie irlandaise. Car actuellement, il y a à Dublin de grandes quantités de produits laitiers de poisson, et de bétail qui attendent dans les entrepôts des quais.

Huit bataillons attendent d'être transportés en Irlande

Londres, 26.—En plus des troupes récemment envoyées en Irlande huit bataillons sont tenus en réserve pour être transférés en Irlande à bref avis, s'il faut en croire le "Daily Mail".

L'Irlande aux Irlandais

Dublin, 26.—Un fait établit combien les Sinn Fein ont la main haute sur les terres irlandaises. Un fermier du nom de Morrison a été cité devant le comité agraire sinn fein à Carrick-on-Shannon, hier, pour expliquer comment il se faisait qu'il avait acheté des terres en passant outre les jeunes gens du pays qui n'ont pas de terre. Il venait d'acheter des pâturages évalués à £3,500 et a déclaré au comité qu'il les avait achetés pour deux de ses frères qui sont aux Etats-Unis. Le comité l'avertit d'avoir à rendre les terres immédiatement, ce à quoi il consentit sans maugréer.

Des personnes inconnues ont saisi et coulé le yacht de Lord Kingston, le "Meelah", à Carrick-on-Shannon, pour la raison, croit-on, que lord Kingston réclame £2,000 pour la destruction d'une caserne de police sur son domaine. La réclamation a été retirée, mais on ne l'avait pas annoncé.

A Toronto

Toronto, 26. — Un grand rassemblement d'Irlandais eut lieu hier soir dans le temple du travail. Deux orateurs éminents adressèrent la parole, le docteur Irwin, ministre presbytérien, d'Ulster, et M. Lindsay Craford, de cette ville. Une résolution fut adoptée demandant à l'Angleterre d'accorder son indépendance à l'Irlande et déplorant les conséquences graves qui suivraient le débarquement de troupes armées de mitrailleuses et de tanks en Irlande.

Le docteur Irwin n'est évidemment pas de l'avis de la délégation de Belfast qui visitait le Canada et les Etats-Unis, il y a quelque temps, pour discuter la question de l'autonomie irlandaise. Il déclara que la province d'Ulster ne désirait pas être séparée du reste de l'Irlande et que 130 églises presbytériennes avaient déclaré qu'elles désiraient l'indépendance irlandaise.

L'Angleterre et les Soviets

Londres, 26. — Les troupes bolchévistes continuent à entrer en Perse et ont occupé Resht, que les troupes anglaises avaient évacuées en se retirant à Téhéran, dit le "Daily Sketch", qui met en doute la précision des informations reçues ici aujourd'hui touchant la situation en Orient.

Malgré les démentis, le journal déclare que des renforts indiens ont été débarqués à Batum et seront suivis d'autres troupes dès qu'on pourra les y transporter. Parlant de l'arrivée du prince Firouz Khan, ministre des Affaires Etrangères perses dans cette ville, le "Sketch" dit que les Perses ont confiance qu'ils repousseront une invasion bolchéviste avec l'aide d'un état-major anglais envoyé à Téhéran et demandent un emprunt contre lequel ils sont prêts à offrir de substantielles garanties.

Le gouvernement anglais, ajoute le journal, a l'intention de pourparler avec M. Krassin, commissaire des relations de commerce bolshéviste russe, attendu ici demain, et de discuter toute la question de l'Orient central, tel qu'affecté par la propagande bolshéviste. On déclare que le gouvernement ne reprendra les relations commerciales avec la Russie qu'à la condition que le gouvernement soviet donne des garanties sérieuses touchant la Perse et les autres pays de cette région.

Londres, 26. — Retchitsa, village sur la rive droite du Dnieper, environ 125 milles du nord de Kiev a été occupé par les troupes bolshévistes russes, qui avancent contre les banlieues fortifiées de Bobruisk, sur la rivière Beresina, mande un communiqué officiel émis de Moscou hier et reçu par télégraphie sans fil.

On se bat à seize milles au nord-est de Kiev, déclare le communiqué, et les attaques par les Polonais et les Ukraniens au sud-est de Kiev sur le chemin de fer Kiev-Poltava, ont été repoussés.

L'Irlande a besoin du secours du ciel

Rome, 27. — Une délégation d'environ 300 Irlandais composée de laïques et de prêtres s'est présentée hier au Vatican et a été reçue par Sa Sainteté Benoit XV, qui a fait la déclaration suivante: "A l'heure actuelle, l'Irlande a besoin du secours du ciel, si elle veut obtenir ce à quoi elle aspire si légitimement."

NOS ACTEURS



JEAN-CHARLES D'AUTEUIL



MAURICE GOULET



NORBERT JUTRAS

NOUS sommes heureux de présenter à nos lecteurs trois de nos acteurs. Nous n'avons pas à insister longuement sur leurs mérites. Des milliers de personnes les ont entendus et se sont rendu compte du brio et de la perfection de leur jeu. A Saint-Boniface, samedi, et à Saint-François-Xavier, dimanche soir, ils ont démontré à de nombreux auditoires que leur talent n'avait rien perdu de sa vigueur et de sa souplesse. Les trois comédies données obtinrent un succès enlevant. L'auditoire s'est amusé plus encore que l'an dernier. Ce n'est pas peu dire. Venez les entendre.

La Machine Agricole Nationale
LIMITEE
Montmagny, P. Q., Canada.

LE PRIX DU SUCRE AUGMENTE ENCORE DE DEUX SOUS LA LIVRE

Une autre augmentation d'ici deux mois. — Les producteurs de Cuba sont les causes premières de cette augmentation au Canada.

Le raffineries de sucre canadiennes au cours d'une enquête tenue à Ottawa par le Tribunal du Commerce, indiquent que le prix du sucre devra monter immédiatement. Des personnes des plus autorisées déclarent que cette augmentation sera d'environ deux sous la livre, et que cette mesure sera mise en vigueur cette semaine. Une autre augmentation est à prévoir dans quelques mois. Les profits dez marchands en gros aussi bien que ceux des marchands détaillants se réalisent d'après un pourcentage du prix, en sorte que l'augmentation que devra payer le consommateur sera, en proportion au profit des marchands, de plus de deux sous la livre. Les prix actuels du sucre en Canada sont basés sur des achats avantageux qu'on fait les raffineurs de sucre alors que le sucre brut coûtait à peine la moitié de ce qu'il coûte aujourd'hui. On déclare cependant que les prix du détail aux Etats-Unis sont de beaucoup plus élevés qu'en Canada, et que les raffineurs canadiens n'ont pas bénéficié du profit de 40 pour cent le cent livres, profit qu'ils étaient en droit de réaliser à la suite de l'abrogation du contrôle du sucre. On a déclaré aussi que les prix de détail actuels en Canada, se maintiennent à une distance de quelques sous seulement des prix de production dans les raffineries canadiennes, et ceci en raison de la forte augmentation des prix du sucre dans le Cuba.

M. W.-F. O'Connor, C.R., déclara que le Tribunal du Commerce avait reçu des indications au sujet des exportations américaines, que le raffinement de petites quantités de sucre pour des compagnies indépendantes donnait lieu à une spéculation dans le sucre brut à Cuba, le centre producteur de sucre principal, qui a, dit-on, contribué à une large part dans l'augmentation des prix du sucre. Pour cette raison, les autorités canadiennes avaient suspendu les permissions de ré-exportation du produit raffiné. Des raffineurs qui se trouvaient à cette enquête ont admis que le raffinement de ces petites quantités était considéré comme une source légitime de revenu dans cette branche du commerce, et qu'autrement il n'était qu'une spéculation et une exploitation. Ils ont aussi manifesté leur bonne volonté d'accéder aux désirs des autorités, spécialement si ces désirs étaient de faire augmenter le prix du sucre brut.

A.-C. Pyke, de l'Association des Epiciers en Gros, déclara que la réserve de sucre des marchands en gros était des plus infimes. Les marchands détaillants de l'est du Canada en reçoivent toujours une assez bonne quantité, mais pour les marchands de l'ouest la disette se fait sentir, surtout dans le Manitoba. Les marchands en gros ont été forcés de prendre une grande quantité de sucre brun avec chaque envoi de sucre granulé. L'augmentation des prix n'a cependant pas eu le pouvoir de faire préférer au consommateur, le sucre brun au sucre granulé. M. Pyke déclara que les manufacturiers de bonbons avaient offert de vendre leur surplus de sucre à 22 sous la livre.

Un milliard par an de bonbons

New-York, 27. — Le peuple américain consomme pour un milliard de bonbons par année, puis il se plaint de la disette de sucre, a déclaré le secrétaire du trésor Houston, dans un discours, hier, aux membres du Bond Club, de New-York. Il a déclaré que le montant des affaires de la "confiserie nationale", était basé sur les recettes des taxes de l'an dernier.

ECOLE PROVENCHER

Séance sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau.

Lundi, le 8 juin, dans la salle de l'école Provencher, les élèves de l'école donneront, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau, une séance dramatique et musicale très intéressante dont les pièces de résistance seront: "Messire Cendrionnet" et "The Dean of a Little Place".

Entrée: 50 sous.

SAINT-BONIFACE

Il y aura, samedi prochain, première communion solennelle des petits. On a choisi le samedi parce que c'est jour de congé.

* * *

Dimanche prochain nous aurons la procession de la Fête-Dieu. Elle suivra le parcours suivant: de la rue Taché jusque chez les Soeurs du Précieux-Sang, — premier reposoir, — puis par la rue Notre-Dame, la rue du Collège, la rue Provencher, Aulneau, jusque chez les Soeurs Oblates, — second reposoir —; de là par la rue Cathédrale et la rue Taché pour rentrer à la cathé-

* * *

Mlle Louise Labelle, de Westmount, Montréal, en promenade chez Mme Emile Prendergast, depuis quelques mois, est retournée chez elle, la semaine dernière.

* * *

On chuchotte, dans des milieux bien informés, que nous aurons probablement, au cours de l'été, une série de concerts sous les auspices de l'Union Canadienne. Nous aurons le plaisir d'entendre notre grand baryton canadien-français, M. Soucier, de Montréal.

* * *

Souffrait d'eczéma. "Notre fils souffrait d'eczéma qui lui couvrait les joues, les aisselles et les mains, nous écrit M. Michel Cyynar de Clyphant, Pa. Nous le fîmes traiter par un médecin à plusieurs reprises, il lui prescrit différentes pommades qui ne lui firent aucun bien. Après avoir suivi un traitement du Novoro du Dr Pierre, son trouble disparut et il se porte bien depuis." Ce célèbre remède herbeux améliore le sang et stimule l'organisme humain, le forçant à éliminer et à rejeter les matières viciées et pernicieuses. Le Novoro du Dr Pierre ne peut être obtenu dans les pharmacies. Il est fourni au public directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

"LE MALADE IMAGINAIRE"

Sera joué au Collège de St-Boniface, le 24 juin

C'est décidé. La célèbre comédie de Molière sera jouée au Collège de Saint-Boniface, le soir de notre fête nationale.

Ce qu'il en faut du courage, de la persévérance et de l'esprit de sacrifice pour préparer une séance, surtout durant la belle saison, lorsque tout nous invite à respirer l'air du soir ou à vaquer à des occupations plus rémunératrices et agréables.

En dépit des empêchements de toute sorte, nos amateurs-acteurs ne se laissent point rebuter et tout fait présager un véritable succès.

Le public sera heureux d'apprendre que le Comité de la séance de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a pu mettre la main sur MM. Joseph Landry, Alexandre Bernier, M. Boulal et d'autres non moins connus.

Notre sympathique ténor, M. S.-L. Hélie, a bien voulu prêter son précieux concours, ainsi que les membres de la chorale.

M. Gens nous promet un programme de musique qui sera exécuté par un orchestre de choix.

Les billets seront en vente bientôt. Célébrons dignement notre fête nationale.

Le Comité de la Séance.

UNION CANADIENNE

La lutte

Il y aura lutte dans les salles de l'Union Canadienne, les lundis, mercredis et vendredis soir. Les professeurs de lutte sont MM. Duranleau et Lanthier. Tous les Canadiens-français qui s'intéressent à ce beau sport sont invités à se mettre sous la direction de ces instructeurs, afin de se préparer pour le tournoi athlétique de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu le 24 juin.

LE CANADA FRANCAIS

Livraison de mai 1920

Cette nouvelle livraison ajoute au mérite déjà reconnu de cette revue. Le public apprécie, sans aucun doute, les revues nouvelles et les magazines de langue française récemment lancés sur le marché littéraire; mais il lui plaît aussi d'avoir une revue sérieuse, où, à côté de l'actualité, il trouve des études sur notre histoire nationale, des essais, des poésies, etc. La chronique de Laval intéresse particulièrement les anciens élèves de cette maison.

Le dernier numéro offre le début d'une étude sur un point peu connu de notre histoire: *la mission des prêtres savoyards au Canada;* cette étude est due à la plume autorisée de Mgr L. Lindsay. Le second article, contribué par M. F. Robert, se rattache à la discussion si actuelle de la *"littérature nationale et régionale"*. Mlle Blanche Lamontagne publiera bientôt un nouveau recueil de vers; elle a bien voulu en détacher pour la revue, une jolie page intitulée *"Le retour"*.

A lire encore: *Une paix de justice*, par M. Tamisier; *les Iles de la Madeleine*, par Fr. Marie-Victorin; *le Printemps*, par L.-M. Lamarche; la *Chronique de Laval*; les *Livres, Notes et Documents;* le compte-rendu de la séance du Parler français; le discours de M. Arthur Vallée, etc., etc.

Cette livraison, de près de 100 pages, se vend 35 sous dans les bonnes librairies, dans les meilleurs dépôts de journaux et au *Canada français*, casier 218, Québec.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916	$ .20
1917	$ .15
1918	$ .15
1919	$ .20
1920	$ .20
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon	$ .10
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage	$1.00
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles	$ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier	$ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"Refrains de Chez Nous"	$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J.	$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain	$ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire	$ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx	$ .75
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault	$ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918	$ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919	$ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me. anniversaire	$ .15
"Contes Historiques" en images: Première série	$ .15
Deuxième série	$ .15
Les deux séries en album	$ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx	$ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920	$ .50
"L'Eglise Catholique au Canada"	$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale"	$ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin	$ .05
"La Reconstruction Sociale"	$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé	$ .05
nell	$ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. Serrarens	$ .10
"Les Familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J.	$ .05
"Les familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J.	$ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J.	$ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J.	$ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.	$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P.	$ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne	$ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Con-	
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux	$ .0[illegible]
"L'Instruction Obligatoire"	$ .07
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet	$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P.	$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan	$ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore	$1.25
"The Clash": William Henry Moore	$1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley	$1.50
"Ireland's Case": Seumas MacManus	$1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D.	$ .05

DIVERS

"Le Capital et le Travail": Noël Bernier	$ .10
"Manuel des Francs-Catholiques": Louis Hacault	$ .10
"Dixième Anniversaire du 'Devoir'": lettres et discours	$ .25
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau	$ .0[illegible]
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P.	$ .1[illegible]
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa	$ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M.	$ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand	$1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition brochée	$ .60
"2,000 Mots par l'image": Abbé Etienne Blanchard	$ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard	$ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage	$ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J.	$ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire	$ .50
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe	$ .50
Edition populaire	$ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa	$ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier	$ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man

EGLISE DU SACRE-COEUR

Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française.

Heures des offices le dimanche — Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand'messe à 10.30 a.m. Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

Heures des offices sur semaine — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

Confessions. — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé
R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au presbytère: 597, Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. H.-R. Sabourin, agent de voyages, 66 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE: Plusieurs maisons et lots vacants. S'adresser à J. A. Camus, bureau de la compagnie Canon Lumber Ltée, St-Boniface.

A VENDRE à Saint-Claude, ferme de 320 acres, 50 acres prêts à être ensemencés, 20 en seigle d'automne, 35 en mil et la balance en pâturage. Tout clôturé, bien bâti, maison, étables, fondation en ciment. Bonne grainerie. A 3 milles de la gare et de l'église, dans un centre français, ½ de mille de l'école. Bonne eau. Conditions: $41 l'acre. $5,000 comptant et la balance par termes faciles. Ce prix comprend tous les instruments aratoires. Pour toutes informations s'adresser à Casier 68.

A VENDRE OU A LOUER. — L'immeuble No 52, Dumoulin, comprenant magasin et trois pièces en bas, dix autres pièces aux étages supérieurs, hangar, bonne cave, grand terrain. S'adresser à la propriétaire, Mme N.-P. Kéroack.

A VENDRE: 100 moutons (Rambouillet), laine brute, 1 tracteur de 18 H.P. avec ses six charrues, 1 gros moulin à vent. S'adresser à Jos. A. Cormier, LaSalle, Man.

SACRE-COEUR

Magnifique succès que la soirée de dimanche dernier! Notre église, préparée pour la circonstance, était littéralement remplie d'un monde distingué.

Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, qui occupait le fauteuil d'honneur, était accompagné de Monsignor J. Blair, son vicaire-général, et du R. P. McCullough, rédemptoriste, ainsi que de M. l'abbé Morton, de la cathédrale Sainte-Marie. Remarqué aussi parmi invités du clergé: M. l'abbé J. Lee, curé de Saint-Charles, M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire de Saint-Boniface, M. l'abbé Messier, du personnel de la même institution, M. l'abbé Deslande, aumônier de l'hôpital Saint-Boniface, M. l'abbé Dumoulin, aumônier de l'orphelinat Saint-Joseph.

Le programme musical, très bien exécuté, débuta par une jolie ouverture: "Si j'étais roi", d'Adam, trio sur piano par Mlles A. Desautels, Jeanne et Simonne Couture. Après quoi les enfants de l'école entonnèrent en choeur, un chant de bienvenue à l'adresse de Monseigneur. Puis présentation d'une jolie gerbe de fleurs par le jeune Gérard Léveillé, qui sut très bien présenter par un petit boniment que sa petite voix d'enfant et son maintien gracieux rendirent l'offrande des plus charmante, suivie d'un compliment récité avec aisance et aplomb par le jeune Charles Bruyère.

Mgr Sinnott, visiblement touché de ces marques d'affection et de chaleureux accueil à notre premier pasteur, répondit en très bon français et en termes choisis, exprimant l'intérêt qu'il portait aux enfants canadiens-français de Winnipeg, et son admiration pour leurs parents dans les sacrifices qu'ils s'imposent pour le maintien de l'école catholique et française du Sacré-Coeur. Désirant s'associer à l'oeuvre de l'agrandissement de notre école, et joignant l'action à la parole, Monseigneur déposa entre les mains de notre curé une jolie somme d'argent pour le fond prélevé à cette fin, et au profit duquel cette soirée était donnée, faisant remarquer que tant que des agrandissements de notre école se feraient sentir par le nombre des enfants qui y accourent, notre oeuvre d'éducation serait en sûreté.

Comme preuve de l'intérêt que Monseigneur porte à notre paroise, il obtient de notre Très Saint Père le Pape, une bénédiction spéciale pour les enfants canadiens-français du Sacré-Coeur de Winnipeg.

A la suite de l'allocution de Monseigneur, Madame Louise Bessette chanta "La jeune martyre", de Bordèse. Mme Bessette fit encore entendre sa voix puissante et harmonieuse dans un duo chanté avec Mlle A. Patenaude: "La paix de Dieu", de Gounod. Mlle Patenaude chanta aussi "Il est doux, il est bon", d'Hérodiade, de Massenet. Mlle Annette Dostert nous montra encore une fois la facilité de son jeu et l'agileté de ses doigts, couvrant les gammes du piano dans la "Rapsodie No 13", de Liszt. M. Leonard-D. Heaton, dans un magnifique solo de piano, se montra maître de l'art dans l'exécution de "St François de Paule marchant sur les flots", de Liszt.

Tous ces artistes furent chaudement applaudis, et tous eurent l'honneur d'un rappel.

M. A.-J.-H. Dubuc nous présenta en quelques mots bien choisis, M. Noël Bernier, qui, dans un style clair et concis, nous donna une charmante conférence sur notre poète national, Octave Crémazie. Il nous montra le grand poète aux jours sombres de notre histoire, relevant par ses chants le morale de ses compatriotes abattus par le malheur. Il nous le montra encore chantant tour à tour nos gloires nationales, le séjour des tombeaux et les beautés de la nature. Belle conférence intéressante et instructive que M. Bernier sut donner avec âme; âme de poète, comme disait M. Collon, à la fin de la soirée, et qui fut très bien goûtée de toute l'assistance.

M. Jules Collon, président de la Commission Scolaire, s'acquitta merveilleusement de la tâche toujours si douce, dit-il, de distribuer les remerciements. Et ces remerciements, très visiblement venant du coeur, il les distribua avec profusion à tous ces artistes, au conférencier et à tous ceux qui ont contribué à cette soirée, et en particulier à Mme Ledue, organisatrice de cette soirée, qui par son initiative et son travail, a su en faire un beau succès.

La quête, faite par notre vénéré curé, le R. P. Normandin, O.M.I., et le R. P. Vézina, O. M.I., rapporta une très jolie sommes. Les plateaux avaient été présentés par Mlles Philomène Pélissier, Irène Guilbert et Marguerite Guertin, avec gracieuse invitation à l'aumône récité par cette dernière; invitation qui fut bien comprise par les assistants et à laquelle ils répondirent généreusement. C'est un bel encouragement pour l'oeuvre si méritoire de notre école.

M. L.-P. Thibault s'acquitta avec adresse de la tâche de présenter les artistes.

Nous regrettons l'absence forcée de M. Henri Lacerte, qui à la dernière minute fut empêché par la maladie de remplir la part qu'il devait prendre à l'exécution de ce programme. M. Lacerte avait bien préparé deux beaux chants pour cette occasion: "Légende de la Sauge", de Massenet (de "Le Jongleur de Notre-Dame"), et "La Toussaint", de Lacôme. Après avoir fait tout le travail nécessaire pour la préparation de ces chants, M. Lacerte s'est vu, à la dernière minute, empêché par un mauvais rhume, d'en rendre l'exécution; et ses amis regrettent beaucoup d'avoir manqué cette occasion d'entendre sa bonne et ample voix de baryton. Dans ce bel effort de bonne volonté, M. Lacerte a doublement droit à nos sincères remerciements.

Cette belle soirée se termina par "O Canada" et "Dieu sauve le Roi", chanté en choeur par les enfants de l'école, et une marche de sortie, sur piano, par Mlle Louise Lavack. Mlle Lavack, toujours si dévouée, accompagna aussi, au piano, d'un jeu toujours gracieux, Mme Bessette, Mlle Patenaude, et les enfants, dans leurs chants.

Les Révérendes Soeurs de notre école méritent aussi de chaleureux remerciements pour leur concours, dans la préparation, toujours si soignée, des enfants, pour la part qu'ils devaient prendre à l'exécution de ce programme.

C'est dans des fêtes comme celle-là que nous sentons que les Canadiens-français de Winnipeg forment un groupe solide et tous les coeurs battent à l'unisson lorsqu'il s'agit d'oeuvres nationales et religieuses.

* * * *

Votre humble correspondant doit de sincères remerciements à notre sympathique M. J. Collon pour l'avoir remplacé pour la correspondance de la semaine dernière.

Baptême

Le 31 mai 1920, baptisée à l'hôpital Saint-Boniface, par le R. P. A. Normandin, O.M.I., Fabiola, née le 29 courant, fille de M. et Mme Aimé Normandin. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme J. Normandin, de Bluff Creek, représentés par M. Nap. St-Germain et Mme Deslauriers.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Les membres de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques sont invités à assister en corps à la procession du Très Saint Sacrement, dimanche prochain, à 10 heures a.m. Ils sont priés de suivre immédiatement leur bannière et de porter leur insigne.

Les membres sont également invités à assister à l'ordination sacerdotale du Frère Joseph Bellavance, qui aura lieu dimanche prochain, au Petit Séminaire, à la messe de 7 heures.

Geo. L'Evêque,
Sec.-Archiviste.

Chaque année supplémentaire d'abonnement donne droit à deux billets réservés.